

ENTREPRENEURS

des Territoires



M A G A Z I N E



Lancement de l'étude AgriQuadra dans les entreprises

FORMATION JEUNES

Conduire
en toute prudence
grâce aux aînés

SOCIAL

Aides à l'emploi :
un panel de possibilités

DOSSIERS

Gestion informatisée
de la flotte de matériels

Épandeurs à fumier :
polyvalence et grande
capacité



L'événement agricole aux champs de référence en Europe

NOUVEAU

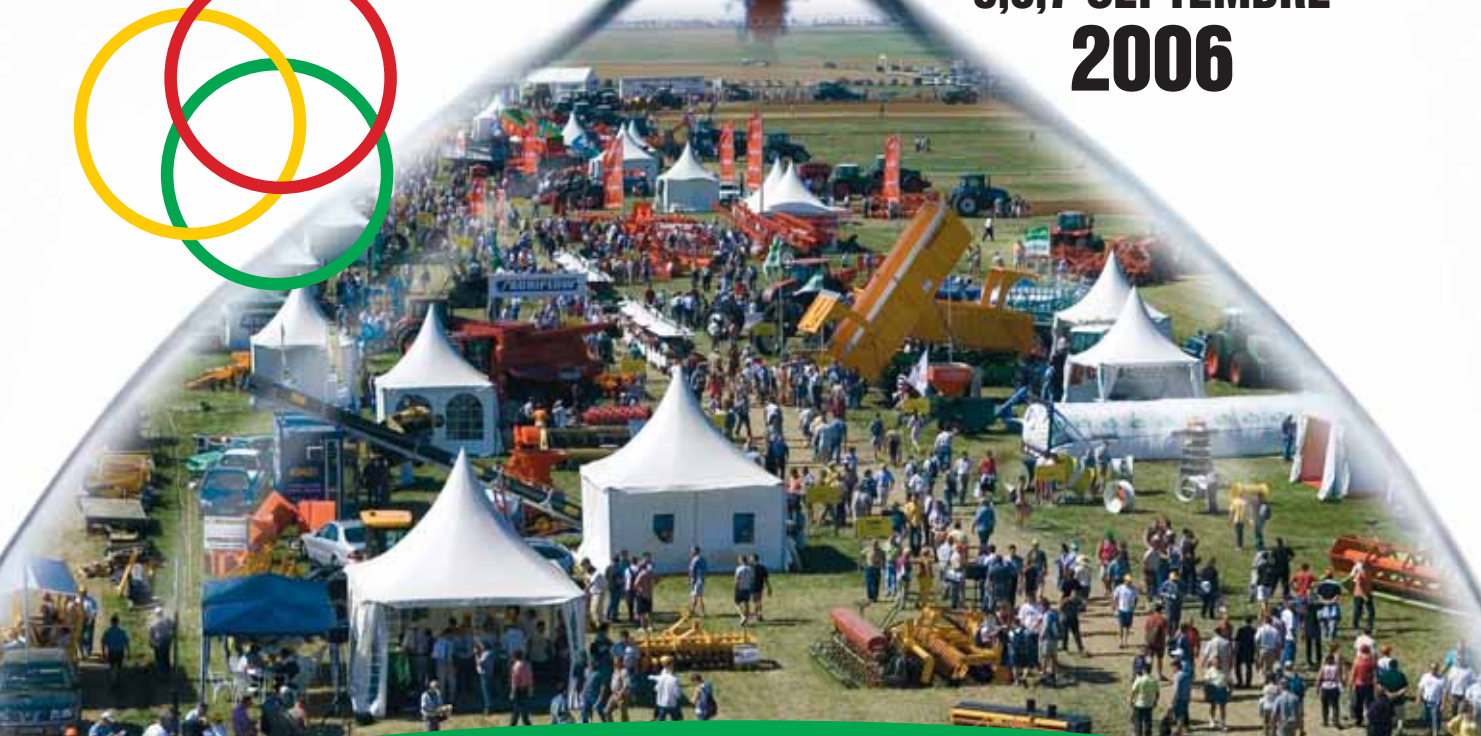
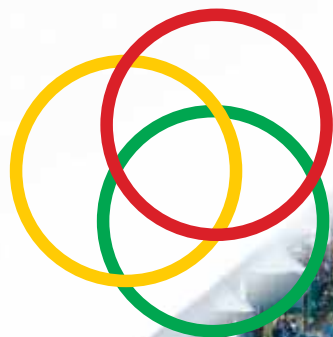
**1 journée
supplémentaire**

de présentations et de démonstrations
de tous les matériels et services
de l'agriculture et de l'élevage



INNOV-AGRI

**5,6,7 SEPTEMBRE
2006**



Outarville, entre Etampes et Orléans - France

Le rendez-vous de toutes les performances sur le champ.

www.innovagri.com

Les partenaires
d'Innov-Agri :

La France Agricole

**L'éleveur
laitier**

AGRO DISTRIBUTION

ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

**Paysan
Breton**
Institution agricole

INRA

Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication
Gérard Napias
Président de la fédération
Entrepreneurs des Territoires

RÉDACTION

**Éditeur délégué et
rédacteur en chef**
Jacques Fitamant
sr@fitamant.fr

Rédacteurs

Pages Vie syndicale : Patrice Durand
p-durand@e-d-t.org
Erwan Charpentier
François Delaunay
Lina Haddad
Bruno Huyghebaert
Grégory Le Roux
Olivier Fachard
Frédéric Ripoché
Dorothee Rouault

Secrétaire de rédaction
Gaëlle Poyade
gaelle.poyade@fitamant.fr

PUBLICITÉ-DIFFUSION
6 quai de l'Odet
29000 Quimper

Responsable commerciale
Hélène Loudéac
Tél. 02 98 98 01 40
helene.loudeac@fitamant.fr

Chef de publicité
Murielle Quéré
Tél. 02 98 98 01 41
pub.edt@fitamant.fr

Assistante commerciale
Laurence Pochic
Tél. 02 98 98 01 40
com@fitamant.fr

Relations abonnés
Isabelle Alexandre
Katell Fouron
abo@fitamant.fr

FABRICATION

Mise en page
Sonia Sez nec

Impression
Calligraphy-print



ISSN 1278 3927
CCAP N° 1005 T 85572
Dépôt légal : juin 2006
N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle du mouvement des
entrepreneurs de services agricoles,
forestiers et ruraux.

Entrepreneurs des Territoires
44, rue d'Alésia
75 014 Paris
Tél. 01 53 91 44 98



Entrepreneurs des Territoires Magazine est
édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

Éditions Fitamant

Éditions Fitamant
rue Menez-Caon
BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
Tél. 02 98 27 37 66
Fax 02 98 27 37 65

5

Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Le Bureau national sur Innovagri
- 7 • Circulation des engins :
êtes-vous dans les clous ?
- 8 • Contrôle des pulvérisateurs :
l'exemple belge
- 9 • Loi sur l'eau : débat sur les aides
au contrôle des pulvérisateurs
- 10 • Cipref : des actions concrètes
pour les ETF bourguignons
- 11 • Informations forêt
- 12 • Formation à la conduite en sécurité :
les Bacs Pro dans la course
- 14 • Actualités



Profession

- 17 • ETV Georgeon : 1^{er} de la classe
- 22 • ETA Thomasset : l'agricole et le forestier à parts égales

Social

- Aides à l'emploi : les bons réflexes

Actualités

- 29 • Du guidage automatique à la gestion de flotte
- 31 • Merlo : le dynamisme familial
- 32 • Noremat : nouvelle gamme TP
- 33 • Plus de puissance pour les Magnum de Case IH

Salon

- 34 • Salon de l'herbe : peu de nouveautés
- 36 • Intermat : un salon très pro
- 38 • Euroforest : un incontournable du secteur

Dossiers

- 43 • Épandeurs à fumier :
polyvalence et grande capacité
- 47 • Faucheuses d'accotement :
un complément de l'épareuse
- 50 • Gestion de flotte :
des solutions existent



53

Nouveautés Matériels

54

EDT Occa

20^{ème}
EDITION !



SPACE 2006



PLANÈTE ÉLEVAGE

SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLEVAGE
Du 12 au 15 septembre - Rennes (France)

Tél. : 02 23 48 28 80 • Fax : 02 23 48 28 81
info@space.fr • www.space.fr



Dire ce que nous voulons pour nos entreprises

Nous avons tous déposé notre déclaration de résultat après avoir arrêté nos comptes 2005. La hausse du prix du fuel et de tout dérivé du pétrole plombe nos charges. Il en est de même de tout ce qui est lié aux matières premières dont le prix a flambé en 2005. Les hausses de prix des pièces comme celles des matériels sont notamment liées à la flambée du prix des métaux et des matières premières.

Vous attendez beaucoup de votre fédération nationale et de votre syndicat pour défendre le métier et l'activité d'entrepreneur et c'est bien normal. Nous avons obtenu sur plusieurs points satisfaction : poursuite du remboursement de TIPP, taxe professionnelle à 1,5 %, exonération sur les cotisations professionnelles patronales sur les travailleurs occasionnels, relance de la sortie des décrets de la loi forêt. Sur d'autres points, il reste à concrétiser, notamment sur la fiscalité de l'essence des tronçonneuses et débroussailleuses, sur les aides à la modernisation 2007-2013, sur la professionnalisation du marché du bois bûche ou encore sur la définition des travaux ruraux.

Les remontées enregistrées au cours des dernières semaines à la fédération et le contenu des échanges entre entrepreneurs laissent à penser que la situation s'assombrit dans les régions. La tension est perceptible, la crainte des conséquences d'une concentration effrénée de l'offre et de la demande sur les marchés de travaux agricoles se manifeste dans les régions. Nous percevons que nombre de nos clients sont désorientés par les mutations en cours.

Notre professionnalisme et notre capacité à agir en commun sont nos deux atouts pour rassurer nos clients et envisager l'avenir. Dans cette perspective, la définition de ce que nous voulons pour nous-mêmes, pour nos activités, pour notre métier, pour nos entreprises, pour nos salariés et les futurs créateurs repreneurs pourrait être engagée avec l'ambition de dire ce que nous voulons dans un projet pour les années à venir. Mieux vaut se charger soi-même d'écrire son avenir que de le voir défini ailleurs. C'est le moment opportun de rappeler quelques évidences à l'opinion publique sur nos entreprises et nos activités et de nous retrouver, ensemble unis et solidaires.

Gérard Napias, président d'Entrepreneurs des Territoires

vous garderez toujours un tour d'avance

COLAERT ESSIEUX

AGRICULTURE TRAVAUX PUBLICS
le leader européen

**COLAERT
ESSIEUX
SYSTEM**

une réputation de technicité de fiabilité et de service

COLAERT ESSIEUX sa 11 bis Route Nationale 59189 STEENBECQUE Tél. 03 28 43 85 50 Fax 03 28 43 68 63
e-mail commercial@colaertessieux.fr

Le Bureau national sur Innovagri

La 11^e édition d'Innovagri se déroulera à Outarville dans le Loiret (45), les mardi 5, mercredi 6 et jeudi 7 septembre 2006. La fédération Entrepreneurs des Territoires vous invite à cette grande manifestation qui rassemble agriculteurs, éleveurs et entrepreneurs dont elle est, cette année encore, partenaire, notamment en participant au cycle des conférences.

Plus de 300 entreprises et instituts sont attendus pour la 11^e édition du salon, sur une plate-forme de 160 hectares, mobilisant leurs meilleurs experts qui présenteront les résultats de leurs recherches, particulièrement autour du thème mobilisateur de la biomasse et des économies d'énergies. Ce rendez-vous qui accueille plus de 80 000 personnes se révèle le plus grand espace de partage du savoir-faire et de l'expérience, au service de l'agriculture de qualité. C'est pourquoi la fédération nationale Entrepreneurs des Territoires entend être au cœur de ce salon, là où sont les entrepreneurs, là où sont les clients des entrepreneurs. C'est la double vocation d'EDT sur Innovagri 2006.

À l'occasion de cette nouvelle édition, les membres du bureau de la fédération nationale vous accueilleront personnellement sur le stand EDT.

Des entretiens individuels sur le stand

Vous souhaitez faire part d'une idée, d'une remarque, d'une suggestion, n'hésitez pas à nous rendre visite sur le stand EDT. Des membres du Bureau seront à votre disposition tout au long des trois jours sur Innovagri. Les atouts d'Innovagri sont connus des entrepreneurs. Par sa localisation, ses expositions et ses démonstrations en plein champ, Innovagri reproduit au mieux les conditions des chantiers avec les matériels en action.

La fédération nationale EDT vous propose de tester les services réservés aux adhérents : la carte EDT Services, le magazine, les pages vie syndicale, l'espace adhérent sur le site internet, le réseau des syndicats départementaux et des unions régionales. Tout au long des trois jours du salon, EDT sera à votre disposition pour des entretiens individuels avec les services de la fédération sur vos questions.

Montrer le cap

L'acquisition de machines, la recherche de services toujours plus performants et de solutions pour les clients font partie du métier d'entrepreneur de travaux et ce salon, durant trois jours, vous offrira la possibilité de découvrir et d'essayer de nombreuses machines et prestations. Innovagri est également un lieu d'échange idéal pour développer no-

tre offre de prestations de services à nos clients qui sont de plus en plus difficiles à convaincre. Leurs exigences toujours croissantes s'opposent aux prix des prestations de plus en plus discutés. En écoutant les entrepreneurs, la fédération nationale EDT l'a compris. L'énergie d'être entrepreneurs demain a d'ailleurs été le thème du Congrès 2006 à Beaune en mars dernier.

Le remboursement de la TIPP est un coup de pouce indispensable, le remplacement du fuel par d'autres énergies une attente forte et la répercussion de la hausse du prix du carburant dans les prestations une question de vie ou mort pour l'entreprise. Mais en attendant, comment économiser de l'énergie ? Comment desserrer l'étau entre des prix des facteurs de production de la prestation qui montent et des prix de vente qui stagnent ?

Une conférence sur la conduite économique

Les organisateurs d'Innovagri 2006 ont retenu la proposition de la fédération nationale EDT d'organiser une conférence sur la conduite économique des engins agricoles.

Cette conférence sur un thème aussi fort sera l'occasion de présenter, à travers des témoignages, un projet innovant et novateur porté par les entrepreneurs. La hausse du prix du pétrole pénalise lourdement les entreprises de travaux agricoles et l'agriculture. Pour répondre à la demande des entrepreneurs, l'opportunité de former les conducteurs des engins pour optimiser la consommation des machines a fait l'objet, à la demande de la fédération nationale Entrepreneurs des Territoires, d'une étude par le FAFSEA. La conférence sur le stage de formation Eco conduite des engins agricoles fera le point sur ce projet avec des représentants de la fédération nationale Entrepreneurs des Territoires, du FAFSEA, de l'Ademe et du Ministère de l'agriculture. Cette innovation a pour but « d'inciter à la modification des comportements des chauffeurs » et sera présentée sur la manifestation.

Lina Haddad ■

Circulation des engins : êtes-vous dans les clous ?

Le nouvel arrêté sur la circulation des engins est applicable le 12 juillet. Une date à laquelle les entrepreneurs sont déjà sur les routes avec leurs machines.

L'arrêté interministériel relatif à la circulation des véhicules et matériels agricoles, daté du 4 mai 2006, a été publié au Journal Officiel le 12 mai 2006, et entrera en vigueur le 12 juillet. À cette date, les panneaux convois agricoles devraient faire leur apparition sur les routes dès lors que les fabricants et distributeurs seront dans les délais.

Le Bureau de la fédération nationale a pris cette décision inhabituelle de s'adresser à chaque adhérent en estimant que l'importance de cet arrêté circulation le justifiait totalement pour vous permettre de mettre en place les équipements de signalisation.

Vos présidents de départements et de régions ont reçu dans les mêmes délais réduits une information par courrier et par voie électronique sur la publication et le contenu du texte afin de pouvoir vous informer et de répondre à vos questions. Véhicules d'accompagnement : précision utile au tableau page 23 dans EDT 17. Le gyrophare et le panneau recto verso ou deux panneaux « convoi agricole » sont obligatoires pour le véhicule d'accompagnement. Ce dernier est, quant à lui, obligatoire en groupe B. Il est fortement conseillé en groupe A. Vos animateurs régionaux ont pu participer à une journée de formation fin avril afin d'organiser, via le réseau EDT, partout en France, des réunions d'information.

À compter du 12 juillet, chaque entreprise doit appliquer l'arrêté et donc disposer du matériel de signalisation et l'utiliser selon les règles. Pendant les premiers mois d'application, des difficultés peuvent apparaître, surtout dans une période de

moisson. N'hésitez pas à les faire remonter à votre syndicat et à la fédération.

Succès du site EDT

Le site Internet de la fédération www.e-d-t.org est ensuite venu en appui pour vous permettre de consulter avec vos codes d'accès personnel le texte intégral de l'arrêté, les documents de synthèse recto-verso ainsi qu'un diaporama très complet sur le sujet. Ce dernier document d'information est le plus téléchargé. Le référencement d'un fabricant d'outils de signalisation apparaît aussi sur l'espace adhérent, un service complémentaire réservé aux adhérents.

En un mois, ce sont 400 téléchargements de l'un de ces documents qui ont été effectués directement. Une preuve, s'il en était encore besoin, que les entrepreneurs sont aussi des familiers de la communication par Internet. La formule « *Je suis adhérent, je suis au courant* » est plus que jamais vérifiée !

Le dispositif d'information conçu par la fédération, grâce à l'appui efficace des régions, a permis que l'information circule, efficacement et rapidement. Si vous êtes passé à côté de cette opportunité, allez sur le site de la fédération www.e-d-t.org. Sous quelques semaines, des documents d'information conçus par les fédérations avec Groupama et la MSA seront disponibles pour ensuite être diffusés en particulier dans les réunions et sur les salons.

Devant les multiples demandes d'adhérents, le référencement d'une offre de matériel de signalisation des véhicules agricoles et forestiers est accessible sur l'espace adhérents du site internet www.e-d-t.org

Grégory Le Roux ■

Rectificatifs

En page 6 d'EDT 17 titrée « Instances EDT 2006-2009 », deux rectificatifs sont à apporter. Le premier est l'existence de la Commission formation dont sont membres : M. Roger Gautier, M. Philippe Largeau et Mme Yolaine Villain. Le second est une précision : Alain Dupin participe à la Commission communication lorsque celle-ci aborde l'organisation du Congrès 2007.



L'application au 12 juillet de l'arrêté circulation touche en premier lieu les moissonneuses.

Contrôle des pulvérisateurs : l'exemple belge

Dans le cadre des relations entretenues avec la fédération belge des entrepreneurs au sein de la Ceettar, organisation européenne des entrepreneurs, voici la présentation du dispositif belge de contrôle.



Les contours du contrôle des pulvérisateurs se dessinent en France au fur et à mesure des réunions d'experts et de professionnels sur le sujet. Les parlementaires traitent également de ce dossier au travers de l'article 20 du projet de loi sur l'eau portant sur un contrôle probable en 2009. En Europe, la Belgique a déjà mis en place le contrôle, en 2004, de ses 210 000 pulvérisateurs.

Le contrôle est réalisé par deux centres officiels, l'un en Wallonie, l'autre en Flandre, qui sont reconnus par le Ministère fédéral de la Santé publique. Ces deux centres disposent d'équipes mobiles et autonomes qui sillonnent le territoire belge. Plus de 400 lieux de contrôle ont été déterminés, des lieux visités régulièrement par 7 équipes de deux personnes chargées du contrôle mobile. Les utilisateurs sont convoqués à un point central dans chaque commune. Leur déplacement se limite à 15-20 km. Les convocations sont envoyées au moins 15 jours avant le contrôle.

Les appareils contrôlés

Le contrôle concerne tous les appareils qui épanchent des pesticides à usage agricole sous forme liquide. Sont exemptés les appareils portés par une seule personne, mis sous pression par un gaz comprimé ou à la main (le petit pulvérisateur à dos). Les appareils de grandes cultures et d'arboriculture sont concernés par le contrôle, ainsi que les appareils utilisés dans les golfs, par les sociétés d'entretien des parcs et jardins, les services communaux, la SNCB, la SNCF belge, les serres (production de légumes, de plantes ornementales...).

C'est bien l'appareil qui est contrôlé et non l'utilisateur. Un utilisateur peut disposer de plusieurs appareils. Ils seront tous soumis au contrôle. Les appareils sont contrôlés quelle que soit leur ancienneté (1 mois, 1 an, 10 ans...). Aucune disposition spécifique n'est requise lors de la revente de matériel.

La méthode de contrôle est spécifiquement belge. Mise au point au début des années 1990, elle est de type diagnostic. Elle est basée sur une série de contrôles visuels et de mesures (mesure des débits individuels des buses démontées (minimum 2 jeux par appareil), vérification du manomètre de travail, mesure de la distribution et stabilité de la pression sur le pulvérisateur et la rampe, vérification du système de régulation et mesure du volume/hectare). Au total 25 à 30 points sont vérifiés et/ou mesurés sur l'appareil.

L'objet de la méthode est de déterminer les dysfonctionnements éventuels ainsi que leur cause. L'analyse du dysfonctionnement et de sa cause donne un résultat hiérarchisé : 1° dysfonctionnement menant au refus de l'appareil (= réparation + nouveau contrôle), 2° dysfonctionnement menant à une réparation à réaliser pour le prochain cycle, 3° dysfonctionnement menant à une remarque. À la fin du contrôle, l'utilisateur reçoit un rapport (positif ou négatif) reprenant de façon exhaustive les dysfonctionnements et les résultats chiffrés du contrôle. De plus, il reçoit pour chaque dysfonctionnement décelé un conseil de réparation.

Modalités

Le contrôle est obligatoire. Réalisé tous les 3 ans, il coûte 70 euros pour les appareils de 12 mètres et moins, augmentation de 6 euros par mètre de largeur supplémentaire, plafond à 142 euros pour les appareils de 24 mètres et plus. Le montant est de 70 euros pour les appareils sans rampe (arboriculture). En cas de refus, il y a des tarifs pour le second passage. Les prix sont uniques pour la Belgique et publiés dans un Arrêté Royal au Moniteur belge. Le paiement sert uniquement à payer l'action. Les organismes de contrôle, étant publics, ne peuvent réaliser de bénéfices.

Un comité directeur gère l'action au niveau national. Les deux centres rendent régulièrement des comptes financiers et techniques au comité directeur qui est composé de tous les acteurs de l'action (administration, syndicats agricoles, entrepreneurs, constructeurs...). Un organe de contrôle, l'Agence fédérale pour la Sécurité de la Chaîne alimentaire, gère les litiges et organise la répression des fraudes si nécessaire. Un organe de recours permet aux entreprises de contester le résultat du contrôle.

Bruno Huyghebaert CRA-Wallonie ■

Loi sur l'eau : débat sur les aides au contrôle des pulvérisateurs

À l'issue d'un débat à l'Assemblée Nationale, le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques a été amendé par les députés. Certains points concernent les entrepreneurs : le contrôle des pulvérisateurs ; l'élargissement des contrôleurs pouvant intervenir en matière phytosanitaire ainsi que l'épandage des boues urbaines.

À propos du contrôle des pulvérisateurs, la périodicité du contrôle des pulvérisateurs retenue par les députés, a été fixée à cinq ans. Lors du débat, un député s'est étonné de voir le législateur invité à se prononcer sur ce point jugé technique. Les contrôles débuteraient, après amendement du rapporteur de la loi, à compter de l'année 2009.

Nelly Ollin, ministre de l'Écologie et du développement durable a ouvert, en réponse aux suggestions de députés, une porte vers de possibles soutiens financiers, en indiquant qu'elle n'était pas hostile à ce que les agences de l'eau participent financièrement à ces contrôles. « *L'encadrement communautaire des aides d'État permet en effet d'accompagner financièrement, pour une durée limitée, l'application d'une nouvelle réglementation. Au reste, je demanderai aux agences de prévoir un dispositif ad hoc. Cependant, il ne me semble ni nécessaire ni souhaitable d'apporter cette précision dans la loi, car cela relève à l'évidence du domaine réglementaire* », a ajouté la ministre.

Aide à la production ou aide à l'environnement

Cela étant, la question est d'actualité dans le cadre de la préparation du neuvième programme des agences de l'eau pour 2007-2009, dont l'objectif est d'améliorer les performances et de satisfaire à la directive-cadre sur l'eau.

Dès lors que le contrôle des pulvérisateurs est conçu comme un service rendu autant à l'utilisateur du pulvérisateur qu'à l'environnement, les conseils d'administration et les commissions *ad hoc* des agences s'en occuperont. EDT veut que les agences de l'eau considèrent les entrepreneurs de travaux agricoles comme des prestataires de service identifiés et qu'elles prennent en compte le fait qu'ils soient en nombre limité face un volume conséquent de marchés. L'expérience et la technicité de la prestation de service dans cette activité est à faire valoir auprès des agences de l'eau.

Après la confirmation de la réservation de l'accès aux aides du projet de plan végétal pour l'environnement aux producteurs agricoles, les entrepreneurs sont déçus. Ils constatent que les efforts volontaires entrepris depuis 1992 sur la professionnalisation de leur ac-

tivité de pulvérisation sont ignorés comme les résultats obtenus.

En ce qui concerne les structures devant réaliser ces contrôles, le débat a lieu entre députés partisans d'un contrôleur unique et partisans d'une concurrence entre les intervenants publics et privés sans que la proposition d'un monopole l'emporte au cours de la discussion.

L'élargissement du nombre de contrôleurs pouvant intervenir en matière de produits phytosanitaires est dans le projet de loi. L'utilisation des produits phytosanitaires pourrait être contrôlée par les agents mentionnés à l'article L 216-3 du Code de l'environnement. Au-delà des agents des Services Régionaux de la Protection des Végétaux, les agents de l'Office National de la Chasse et de la faune sauvage et du conseil supérieur de la pêche, des agents des douanes, les agents assermentés de l'ONF, les agents assermentés des parcs nationaux, les gardes champêtres... se voient également confier une mission de contrôle sur une matière aussi complexe et technique, quel que soit le professionnalisme et la bonne volonté des agents. N'y a-t-il pas lieu de s'inquiéter d'une multiplication des contrôleurs qui ne serait pas précédée de moyens de formation ?

Épandage agricole des boues

L'épandage des boues urbaines et industrielles suscite elle aussi le débat. L'épandage agricole reste aujourd'hui compétitif pour éliminer les boues. Les députés ont, comme les sénateurs avant eux, confirmé la création d'un fonds national de garantie des risques liés à l'épandage des boues urbaines et industrielles. Le montant des cotisations serait fonction des quantités de boue produites avec un plafond d'1 euro par tonne. La création de ce fond contribue à solvabiliser un marché sur lequel les entrepreneurs sont très présents directement ou en sous-traitance. Aucune avancée n'est à relever pour les entrepreneurs sur la qualification nécessaire dans cette activité, les enjeux de la traçabilité et la déclaration des sous-traitants auprès de la collectivité.

Après son adoption fin mai, le projet de loi repart au Sénat pour la seconde lecture et devrait revenir à l'assemblée nationale à l'automne avant son adoption définitive.

Grégory Le Roux ■

Cipref : des actions concrètes pour les ETF bourguignons

Le 19 mai dernier, s'est tenue, à Château-Chinon, l'assemblée générale de l'association régionale d'entrepreneurs de travaux forestiers, le Cipref, avec la participation d'EDT.

Basée en Bourgogne, l'association régionale des entrepreneurs de travaux forestiers est née en 1989. Son existence a permis d'accompagner les entrepreneurs de travaux forestiers, qui assurent, par une mobilisation pérenne de la ressource forestière, l'approvisionnement des unités de première transformation. Administré notamment par ces mêmes entrepreneurs de travaux forestiers, son rôle est de répondre aux attentes, aux interrogations de la profession, à la promotion du métier ainsi qu'à l'accompagnement des entreprises. Le Cipref est surtout un pôle d'information dans de nombreux domaines.

Ainsi, à la lecture du rapport d'activité distribué lors de l'assemblée générale, les adhérents ont pu noter les nombreuses actions de développement à destination des entreprises conduites sur l'année. A titre d'exemple, le Cipref intervient à titre consultatif auprès de l'association FLAM Bois qui a pour objectif le développement du bois énergie sur l'Autunois-Morvan. Son rôle premier a été de mettre en relation les entreprises avec les autres intervenants de façon à assurer la récolte (abattage, débardage) et la transformation (déchiquetage) de la ressource.

Le parc naturel du Morvan

Le Cipref est également très actif sur le dossier du Parc naturel du Morvan intervenant dans les groupes de travail « charte forestière » et « commission forêt ». La charte forestière de territoire du Morvan coordonne plusieurs actions sur le massif forestier et associe à ces actions un certain nombre de partenaires. Ainsi,



Cédric Turé et Marielle Godillot, animateurs du Cipref Bourgogne.

l'association a participé à une étude portant sur l'aménagement de sites de franchissement. Suite au recensement des dessertes forestières qui devraient être à équipées de franchissements permanents de cours d'eau, quelques entreprises ont été consultées afin qu'elles déterminent les sites prioritaires à équiper, du fait de l'imminence de la récolte et de la quantité de bois à exploiter. Des visites de quelques sites ont alors été effectuées afin d'évaluer la nature et le montant des travaux à réaliser. Les décisions finales pour l'équipement de ces cours d'eau seront prises courant 2006.

Toujours dans le cadre de la charte forestière du territoire, l'association a présenté lors de l'assemblée générale, le résultat d'une étude menée sur la diversification des activités des entreprises forestières. Cette approche doit permettre une vue globale et objective sur les diversifications possibles. Comme le précise Cédric Turé, permanent de l'association, « *les résultats ont été obtenus à la suite d'entretiens directs avec les entrepreneurs de travaux forestiers, quelques clients exploitants forestiers, propriétaires, ainsi que des organismes associés* ».

L'après midi, Jean-Marie Lefort, vice-président EDT, a présenté le rapport d'activité sur l'année 2005 de la fédération nationale Entrepreneurs des Territoires.

La Bourgogne et l'abattage mécanisé

Selon les chiffres d'une étude de l'Afocel conduite en 2004, 18 entreprises bourguignonnes étaient concernées par le bûcheronnage mécanisé qui assure, en 2004, les quelque 70 % de la récolte résineuse. Ces entreprises représentent 31 machines et 35 conducteurs et produisent en éclaircie, en coupe rase (sanitaire) et en coupes de chablis de 20 000 m³/an.

Par rapport à la ressource résineuse mobilisable selon des scénarios proposés par des professionnels et selon l'évolution future de la productivité, l'Afocel estimait de 30 à 40 le nombre de machines nécessaires pendant les 10 prochaines années.

À ce titre, Emmanuel Cuchet de l'Afocel pense que, si la situation en Bourgogne est assez bien connue et maîtrisée par les entreprises régionales, il n'en est pas de même sur l'ensemble du territoire où le taux de mécanisation des résineux aurait doublé en moins de 4 ans.



ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES

Infos

01 47 87 12 12

Service d'information juridique / Vie pratique

Informations Forêt

Stand commun d'Euroforest à Saint-Bonnet-de-Joux, en Saône-et-Loire

Entrepreneurs des Territoires et le Cipref ont fait stand commun sur le salon international forestier Euroforest, qui se déroule en plein air sur 150 hectares de forêt avec des démonstrations de matériels. Jean-Marie Lefort, vice-président EDT, Erwan Charpentier, Françoise Contet, Michel Chrétien, entrepreneur de travaux forestiers EDT dans la Nièvre, Alain Roth, de Pro forêt, Bernard Besson entrepreneur de travaux forestiers, Cédric Turé et Marielle Godillot, animateurs du Cipref Bourgogne, ont accueilli les entrepreneurs sur le salon, stand (C29).

Commission forêt EDT à Charolles

Les membres de la commission Forêt, présidée par François Pasquier, avaient un ordre du jour centré sur le développement durable des entreprises forestières. Les dossiers liés à la compétitivité des entreprises : aides à la modernisation, la taxe professionnelle, la TIPP, ont fait l'objet d'information ainsi que les décrets LOF (qualification des intervenants, hygiène et sécurité, la formation (BPA option travaux forestiers - CCTAR forêt), les contrats et outils qualité (qualification et certification), PEFC et rémunération des ONR. Les marchés étaient le second point de l'ordre du jour avec le bois-énergie, les relations avec l'Office national des forêts dans certaines régions, les grands comptes et la charte EDF/RTE.

Et les décrets Lois d'orientation forêt...

Lors de la rencontre annuelle avec le ministre de l'Agriculture et de la Pêche sur les dossiers forestiers, la fédération a mis le doigt sur l'état d'avancement des projets de décrets issus de la loi d'orientation forestière. Elle a en particulier demandé la publication

des décrets prévus concernant la qualification, la reconnaissance de la pénibilité du métier en forêt et les mesures visant à financer le dispositif d'hygiène et de sécurité, applicables à l'ensemble des intervenants en milieu forestier.

Questionné lors de notre Congrès de Beaune, François Roche-Bruyn, conseiller spécial du ministre de l'Agriculture et de la Pêche, a assuré EDT de la prochaine tenue d'une réunion des professionnels, et tout particulièrement des Entrepreneurs des Territoires, pour achever rapidement la concertation qui est en cours sur des projets de texte. Ainsi, un des rappels effectués lors du Congrès EDT de Beaune en mars dernier se traduit en une concertation concrète pour les entrepreneurs de travaux forestiers.

Reconnaissance du CCTAR technicien forestier

L'État vient de reconnaître le titre de formation intitulé Certificat de Capacité Technique Agricole et Rurale Forêt. Cette reconnaissance a été obtenue par les Maisons Familiales et Rurales. Ce titre s'appuie sur un référentiel de formation de technicien de conduite et de gestion de l'exploitation forestière pour les emplois de chef d'entreprise en travaux forestiers, en exploitation forestière, de conducteur de travaux, de technicien en exploitation forestière. Le niveau d'entrée des candidats à cette formation est majoritairement CAP, BEP, suivi du Bac. Le statut des personnes en formation est pour la plupart celui de stagiaire de la formation professionnelle. L'enquête d'insertion sur cette formation fait apparaître qu'il n'y a aucun demandeur d'emploi à la fin de la formation.

Erwan Charpentier ■

Prélevez rapidement vos échantillons de céréales sans sortir la moissonneuse-batteuse

Commencez, planifiez et organisez mieux vos moissons en fonction de l'état physiologique.

Augmentez votre productivité, réduisez les coûts de vos récoltes et valorisez vos lots.

Gagnez de l'argent !

minibatt

Documentation gratuite au 03 23 66 20 05 - BP 2 02420 LE CATELET - www.gode.fr

SIMA 2005 PALMARES DE L'INNOVATION

Formation à la conduite en sécurité : les Bac Pro dans la course

Démarré il y a deux ans, sous l'impulsion de la MSA d'Ille-et-Vilaine, une formation à la conduite d'ensileuses et de moissonneuses-batteuses est dispensée auprès des élèves de Bac Professionnel Agro-équipements dans deux établissements de ce département. Un certificat d'aptitude à la conduite peut être délivré. Une première en France.

45 élèves de Bac Professionnel Agro-équipement, soit 28 élèves à la MFR La Rouvraie, à Montauban-de-Bretagne et 17 élèves du LEGTP des Pays de Vilaine, à Redon, ont pu, au cours de leur cursus d'étude, apprendre la conduite d'ensileuses et de moissonneuses-batteuses. Aucune véritable formation, si ce n'est théorique et informelle avec les professionnels, n'était pratiquée jusqu'alors. Dispensée pour la première fois au cours de l'année 2004/2005 et renouvelée cette année, l'initiative semble bien reçue par les jeunes. Plusieurs partenaires se sont engagés pour mettre en place un référentiel de formation : la MSA d'Ille-et-Vilaine, Groupama, le STRITEPSA (1), FD-Cuma 35, EDT. Le certificat délivré à l'issue d'épreuves n'est pas obligatoire pour la conduite, mais les élèves admis ont souhaité en disposer très rapidement, car c'est un plus pour trouver son premier emploi ou du travail saisonnier. Mais l'objectif principal de cette formation est d'abord de réduire les accidents, souvent gravissimes, voire mortels, liés au peu d'expérimentation, à la négligence ou à des pratiques non réglementaires (2).

Contenu de la formation

Une partie théorique en salle et une autre, pratique, avec les machines, abordent les grands thèmes suivants : prise en charge de l'engin, circulation, utilisation du matériel et gestion des anomalies, fin de chantier et fin de saison. Au total, une quarantaine d'heures de formation permettent d'avoir une vue globale de ces matériels. Ainsi, des points essentiels sont abordés comme l'interprétation des pictogrammes de commandes et de dangers, les tests de bon fonctionnement des machines, la circulation sur chantier ou sur voie publique ou encore la pratique des interventions de maintenance et de remisage en toute sécurité. « Les constructeurs proposent des outils pour la révision mais parfois, les gens pressés en utilisent d'autres qui provoquent des accidents. Écrasement lors d'un changement de pneu, amputation de membres... », explique Emmanuel Villault, enseignant à la MFR de Montauban. Groupama et la MSA interviennent sur la législation, les points réglementaires, la circulation ou la responsabilité du



Une épreuve avec obstacles.

conducteur. La MSA apporte aux établissements une aide de 6000 euros/an pour le coût de location du matériel (autour de 150 heures d'utilisation/an et par machine) qui appartient à des entrepreneurs ou des Cuma. « Il y a à peu près 6 heures de conduite par élève sur les deux machines dans l'année. Mais on ne forme pas des chauffeurs, ils ont seulement les bases », ajoute Emmanuel Villaud, tout en rappelant la seule obligation d'avoir 18 ans pour la conduite de ces automoteurs.

Une épreuve sous l'œil des professionnels

Composée d'abord d'un QCM avec une trentaine de sujets abordés, l'épreuve comporte, en seconde partie, la conduite des engins. « Il y a d'abord une prise en main de la machine, des contrôles à effectuer avant le démarrage, un suivi de remorques, un parcours précis avec des slaloms, un stationnement entre 4 plots... » explique Emmanuel Villault. Les tests continuent avec des mises en situation : bourrage de batteur, de coupe au encore un témoin qui s'allume. « Il peut y avoir aussi des interventions manuelles où il faut couper le moteur, ne pas oublier de prendre les clés avant de descendre de la machine pour qu'il n'y ait pas de risques que quelqu'un redémarre. En situation réelle, c'est souvent un problème constaté. Et on se retrouve avec des accidents tels que des arrachements de pieds dans la vis de trémie, des pousses sectionnés dans la courroie... » ajoute l'enseignant. Les épreuves sont réalisées sous l'œil

de professionnels, comme Bernard Boulais, entrepreneur depuis 1968 en Ille-et-Vilaine, qui joue le rôle d'examineur à Montauban et Redon. « C'est le regard des gens de terrain. La plupart des candidats ont déjà côtoyé ce genre de machines. On ne se rend pas assez compte qu'il y a des risques, aussi bien sur du gros que sur du petit matériel ». Emmanuel Delannée, bientôt 20 ans, élève à Redon en 2^e année, a passé les épreuves cette année avec succès. « Je connaissais déjà la conduite, mais j'ai bien apprécié les cours sur les pictogrammes. Au QCM, j'ai trouvé certaines questions un peu confuses, mais quand même, c'est bien. On a plus de connaissances pour travailler, ça peut faire mieux sur un CV et c'est aussi plus de confiance pour l'entrepreneur ». Même constat pour son camarade, Mickaël Jossot : « j'ai été intéressé par tout ce qui concerne la réglementation. Il faudrait plus de pratique en condition réelle. Mais ça donne déjà une approche ».

Étendre la formation

Les partenaires de cette initiative souhaitent que la démarche soit étendue au grand ouest où il existe moins d'une dizaine d'établissements préparant au Bac Pro. Agro-équipement et qu'à l'avenir cette formation soit intégrée officiellement dans le référentiel global du cursus. « On fait tout pour que ce soit reconnu au niveau du ministère de l'agriculture car, ici, on est une région de production où sont utilisées ces machines », explique Emmanuel Villaud. La formation est validée au niveau régional (pour les deux établissements) par le service régional de la formation et du développement (SFRD). Le certificat d'aptitude à la conduite et à l'utilisation en sécurité des moissonneuses batteuses et ensileuses automotrices (appelé aussi avec humour Cactus) a été délivré pour une quarantaine d'élèves l'an dernier et, déjà, 17 élèves en sont titulaires, à Redon, pour 2006 (ndlr : à l'heure où nous bouclons ces pages, les examens ne sont pas terminés). Mais que faire avec ce certificat, le rendre obligatoire à l'image des Caces ? Les volontés, sur ce point, ne semblent pas complètement déterminées. « On ne tient pas trop au côté « obligatoire ». Pour l'instant, on considère que cette formation est qualifiante pour les jeunes et, dans



Elèves de 2^e année au LEGTP de Redon, titulaires du certificat d'aptitude en 2006.



Une épreuve en condition de chantier.

nos campagnes d'information, on encourage les entrepreneurs à recruter des titulaires de ce certificat. Le référentiel est un premier jet, il peut être enrichi. Il faut d'abord tirer les leçons de ces deux années », explique François Boutin, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA d'Ille-et-Vilaine, dont le but est de motiver d'autres établissements, d'autres MSA, sur un plan national. Il n'est pas encore prévu que la formation soit étendue l'année prochaine mais elle continue à Montauban et Redon, où l'expérience est concluante.

Frédéric Ripoché ■

(1) Service Régional de l'Inspection du Travail, de l'emploi et de la Politique Sociale Agricole.

(2) En Bretagne, une enquête réalisée il y a quelques années par la MSA auprès des salariés d'ETA et de Cuma, sur une durée de 10 ans, a révélé 112 accidents sur ensileuse dont 40 graves et 78, dont 20 graves, sur moissonneuses-batteuses. Ces accidents avec arrêts ont engendré un coût total de près de 3 millions d'euros.

leboulch Des matériels de référence



Une gamme de 8 à 24 tonnes
Semi-élévatrice de 11 à 21.5 tonnes
Élévatrice de 11 à 16 tonnes

Nouveaux hérissons à partir du HVS 210

Meilleure éjection des corps étrangers
Plus émiettement
Meilleure protection des boîtiers d'entraînement
Moins d'usure de la table d'épandage



LE BOULCH S.A. - Route de Guernanville - 27330 LA VIEILLE LYRE

tél. 02 32 30 67 47 - fax : 02 32 30 59 93 - site : www.leboulch.com - e-mail : commercial@leboulch.com

Actualités !

Élections au CNJA de Philippe Meurs et William Villeneuve

Le 6 juin dernier, le Congrès des Jeunes agriculteurs a élu, aux Sables-d'Olonne en Vendée, Philippe Meurs, 33 ans, comme président. Secrétaire général depuis deux ans, il succède à Bernard Layre à la tête des JA. Originaire de l'Aisne, le nouveau président est associé sur une exploitation céréale viande à Oulchyle-Château dans l'Aisne. William Villeneuve, nouveau secrétaire général est originaire de Peyrosse-Veille, dans le Gers, et associé sur une exploitation agricole et une entreprise de battage de céréales.

Entrepreneurs de la Loire à Feurs : un nouveau départ

Depuis l'assemblée générale réunie à Feurs, tous les entrepreneurs de travaux agricoles et forestiers de la Loire ont été destinataires d'un courrier les invitant à renouveler leur adhésion ou à adhérer. Lors de l'assemblée générale convoquée fin avril, les entrepreneurs avaient pris la décision à l'unanimité de créer un syndicat EDT 42 qui adopte les statuts EDT : représentation des ETA, des ETF, des ETR et des jeunes entrepreneurs. Les mois à venir seront mis à profit par les adhérents présents pour définir la composition d'une nouvelle équipe EDT 42, les entrepreneurs absents pouvant s'informer sur ce projet auprès de la fédération nationale ou de l'Union régionale EDT Rhône-Alpes. Les services EDT : carte service EDT et *Magazine EDT* sont maintenus aux adhérents à jour de leur cotisation syndicale et de leur abonnement au magazine.

Assemblée générale EDT Isère : évaluation des risques et document unique

Lors de son assemblée générale annuelle, EDT Isère avait invité la MSA à faire le point devant les entrepreneurs sur l'évaluation des risques dans les entreprises et l'élaboration du document unique. M. Masson, de la MSA, a rappelé l'importance de la mise en place de ce document dans chaque entreprise. D'autres sujets ont été abordés tels que la méthanisation et le biogaz, la fabrication des huiles végétales. Michel Gabillon, vice-président EDT, président régional, et Patrick Tournier, président départemental, clôturaient l'assemblée en dressant



un bilan sur les actions conduites en 2005/2006 : taxe professionnelle ramenée à 1,5 %, réduction des charges patronales pour les travailleurs occasionnels, circulation des engins agricoles, augmentation du gasoil.

Assemblée générale du Staff à la fédération nationale

Le 7 juin 2006, s'est déroulé, dans les locaux de la fédération nationale EDT, l'assemblée générale du Staff présidé par Philippe Marchand, entrepreneur en Meurthe-et-Moselle. La matinée a été consacrée aux dossiers internes. Yolaine Villain, secrétaire générale de la fédération et Patrice Durand, directeur, ont participé aux échanges de l'après-midi, essentiellement consacrés à la présentation des activités de la fédération Entrepreneurs des Territoires et aux intérêts à défendre sur des dossiers communs



Le tri et le traitement à façon de semences sont des activités de prestation de service exercées à titre principal ou en complément d'autres activités par de petites entreprises réparties sur l'ensemble du territoire. Un syndicat professionnel les rassemble autour d'un objectif : assurer la défense et la promotion des entreprises de tri et de traitement de semences à façon.

Dans ce cadre, le syndicat des Trieurs à Façon de France (Staff) s'est rapproché de la fédération nationale Entrepreneurs des Territoires l'an passé. Depuis, les instances du Staff ont décidé d'adhérer à EDT dans des conditions semblables à celles des accoroutistes en 2005 pour assurer plus avant la représentation de leur activité de prestation de services. Tout en gardant leur identité propre, les trieurs à façon ont fait le choix de rejoindre EDT pour assurer la pérennité de leur métier et de leurs entreprises.

Transfert d'une partie des cotisations sociales patronales sur la valeur ajoutée

Un nouveau rapport sur ce projet lancé début 2006 par le Président de la République a été remis fin mai par le groupe de travail composé d'experts des ministères de l'économie et de la santé.

CET ÉTÉ, PASSEZ À L'HEURE MASSEY FERGUSON



L'Été des collectivités
et des entrepreneurs

Du 12 juin
au 30 août
2006



GAMME COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES

**La performance selon Massey Ferguson, c'est vous fournir
des tracteurs polyvalents, toujours et partout !**

Sécurité, fiabilité et productivité guident nos choix. Le résultat : cabine panoramique pour nos visioporteurs, transmission supprimant la nécessité d'embrayer pour nos modèles de plus de 80 Ch, rapport poids/puissance exceptionnel avec notre gamme MF 8400, confort extrême d'utilisation. Parce que nous connaissons vos conditions de travail, nous sommes exigeants, même sur les détails ! Rendez-vous vite chez votre concessionnaire pour découvrir l'ensemble de notre gamme Collectivités et Entrepreneurs ainsi que « les Offres d'Été » que nous vous avons concoctées.



MASSEY FERGUSON

La valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire elle-même représentée par la valeur des biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production.

Chargé par le Premier ministre d'évaluer les modalités et l'impact de cette mesure, le groupe a émis des conclusions prudentes. Difficile à calculer pour les petites entreprises, la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises intègre une partie du capital et des richesses produites. Elle favorise les entreprises de main-d'œuvre et pénaliserait les « *secteurs à forte intensité capitalistique* ». Les activités intensives en capital sont notamment celles qui mettent en œuvre des engins et équipements sophistiqués. Les travaux agricoles, ruraux et forestiers, fortement mécanisés, en font partie. Le taux moyen de valeur ajoutée est de 66 % pour les entrepreneurs, l'un des plus élevés du secteur agricole.

Si les experts évoquent un risque de délocalisation dans le cas des entreprises industrielles concernées, comme pour la taxe professionnelle, la pérennité des entreprises de travaux serait donc menacée. Avant la décision finale, le Gouvernement consultera le Conseil d'orientation pour l'emploi et le Conseil d'analyse économique.

Avis de recherche sur les archives de la fédération nationale des Entrepreneurs

Tout lecteur qui disposerait ou aurait connaissance d'archives sur le syndicat national des entrepreneurs depuis 1921 est invité à se faire connaître auprès de la fédération nationale. Par archives sont entendues : les numéros du journal, des photos de Congrès, l'annuaire agenda des entrepreneurs, les rapports de congrès prioritairement des années 1920 aux années 1960.

Contact : Fédération Entrepreneurs des Territoires Archives Syndicat, 44, rue d'Alésia, 75682 Paris, cedex 14, tél. 01 53 91 44 80, télécopie 01 53 91 44 85, courriel info@e-d-t.org www.e-d-t.org

Charte élagage

La signature de cette charte de bonnes pratiques s'inscrit dans la dynamique engagée par la publication en 2002 du guide des modalités de gestion de la végétation sous et aux abords des lignes électriques. La charte, élaborée au sein des commissions mixtes paritaires entre l'APCA, EDF Distributeur et RTE, les représentants de la forêt française, ainsi que les représentants des entreprises de travaux, a pour objet

d'améliorer les pratiques actuelles des intervenants dans les zones naturelles, agricoles et forestières, et d'aboutir à des engagements partagés par tous. À sa signature, la charte sera largement diffusée. À noter : cette charte organise la communication du calendrier prévisionnel annuel départemental des travaux aux signataires de la charte sur sollicitation de leurs représentants régionaux.

Rapport d'activité Vivea 2005

Le rapport annuel 2005 du fond d'assurance formation des actifs non salariés agricoles, y compris les entrepreneurs, annonce 120 000 heures stagiaires pour 1 150 formations consacrées à l'environnement (fumure, phyto et biocarburants) sur l'année 2005. Les formations liées à la traçabilité, à la qualité représentaient 30 000 heures de formation en 2005 pour 326 stages. Ces formations entrent pour Christiane Lambert dans la logique d'acquisition de compétences nécessaires pour maîtriser et préparer l'avenir. Le rapport souligne également que les entrepreneurs de travaux, particulièrement les forestiers, accèdent toujours peu à la formation.

Décret travailleurs occasionnels

Les entrepreneurs sont éligibles aux allègements de charges sociales patronales travailleurs occasionnels dans le cadre de la loi d'orientation agricole. La loi renvoie à la publication d'un décret dont la parution était imminente lors du bouclage.

La fédération a proposé d'orienter, sauf exception, les taux les plus favorables vers les secteurs ayant un impact économique sur des marchés tendus et à forte concurrence de main-d'œuvre étrangère, les secteurs relevant de forts taux de travail illégal, les secteurs les moins risqués au regard des conditions d'hygiène et de sécurité. EDT s'est heurté à un refus fondé sur le coût et la complexité. Le taux unique de 58 % pourrait être retenu. La date d'application : date de sortie de la loi ou date de sortie du décret restait incertaine, alors que, jusqu'à présent, la date avancée était celle de la sortie de la loi au Journal officiel, à savoir le 5 janvier 2006.

Décret contrat emploi-formation

Le décret est actuellement en préparation. Le contrat emploi-formation permet à des demandeurs d'emploi de s'insérer dans des activités saisonnières tout en ayant accès à des formations pendant les périodes de faible activité (art.34). Ce contrat, à durée déterminée, permet de renforcer la qualification professionnelle des salariés saisonniers. Il doit comporter un terme fixé précis dès sa conclusion et peut être renouvelé une fois. Cependant, toute la réglementation relative aux CDD ne lui est pas applicable, à savoir les dispositions relatives aux durées maximales des CDD, à l'indemnité de fin de contrat ainsi qu'au délai de carence compris entre deux embauches en CDD sur un même poste.

Une nouvelle animatrice à EDT Bretagne

Delphine Bouquet a rejoint EDT Bretagne comme animatrice régionale depuis le 1^{er} juin dernier. Elle a suivi auparavant une formation universitaire dans le domaine du droit et de l'environnement. Spécialisée dans le domaine du développement durable à l'université de Genève, elle a travaillé pendant quatre ans dans le cadre de cette formation.

ETV GEORGEON : 1^{ER} DE LA CLASSE

Entrepreneur de travaux viticoles depuis le milieu des années 1980, Bernard Georgeon, installé à Segonzac, en plein cœur du Cognac, pourrait bien être un modèle en matière de sécurité. Son adhésion à l'agriculture raisonnée depuis 2 ans est la concrétisation logique de longues années de travail. Innovante, l'entreprise fait actuellement l'objet d'une étude européenne sur les salariés agricoles de plus de 40 ans.

Titulaire d'un BTS viticulture/œnologie en 1978, Bernard Georgeon démarre sa carrière comme responsable du vignoble pour une grosse exploitation charentaise. Il gère ensuite la production, la fabrication et la commercialisation du Cognac et du Pineau pour une autre propriété. Mais un licenciement économique intervient au moment de la crise du Cognac dans les années 1983-1984. Bernard Georgeon intègre alors l'exploitation viticole de son père et lance la prestation en 1986. Une première dans la région car « les prestations de A à Z, en contrats,

n'existaient pas encore au niveau de la viticulture ». À cette époque, l'entrepreneur est aussi le premier à expérimenter la pré-taille dans la région, quand les premières machines (pré-tailleuses) arrivent sur le marché.

Une entreprise test

L'entreprise de Bernard Georgeon est située en lisière de la commune de Segonzac, dont il est aussi adjoint au maire. Sur le coteau, surplombant les bâtiments, des vignes, des vignes et... encore des vignes. Celles-ci sont partagées par une centaine de viticulteurs installés sur

la commune. Nous sommes dans la capitale de la Grande Champagne, 1^{er} cru du Cognac : « *c'est un peu l'équivalent du Saint-Emilion pour le bordelais. Le cru Grande Champagne est très intéressant car il se bonifie vraiment avec l'âge* ». Bernard Georgeon a gardé les vignes de son père – elles existent depuis 3 générations – et produit du Cognac sur 20 hectares mais aussi du vin de pays charentais (5 hectares), une reconversion opérée par de nombreux viticulteurs, dans les années 1999-2000, due à la surproduction de Cognac.



Bernard Georgeon, entrepreneur de travaux viticoles, n'a qu'un crédo : précision et qualité. « Je ne cours pas après les normes, mais tout de même, ça va avec l'agriculture raisonnée ».

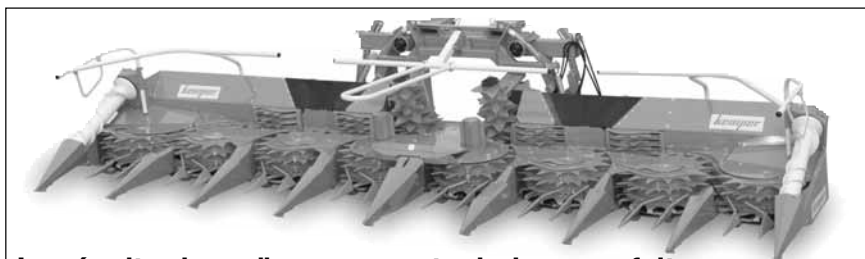
Mais l'exploitation ne représente que 10 % de l'activité :

Plusieurs cordes à son arc

Il y a un an, Bernard Georgeon reprend une entreprise de maçonnerie. « J'ai fait ce choix pour diversifier mon activité mais aussi parce que c'est une entreprise de Segonzac qui s'arrêtait, suite à un départ en retraite, et sur laquelle il n'y avait pas de repreneur. [...] On a beaucoup de demande en rapport avec la viticulture, comme l'aménagement ou la mise aux normes de chais, la fabrication de plateforme phyto. On intervient pour les entreprises et les particuliers ». Cette activité occupe 3 salariés parmi les 9 qu'emploie Bernard Georgeon.

kemper

Plus de 17.000 becs en fonctionnement!



La récolte du maïs avec une technique parfaite

- Plus de 20 ans d'expérience
- Indépendant des rangs
- Qualité parfaite de hachage
- Large possibilité d'utilisation
Par exemple: céréales immatures
- Faible en entretien
- Haute valeur de revente

Mr. Duret (français) Tel. 0049 2563 – 88152 · E-mail: info@kemper-stadtlohn.de · www.kemper-stadtlohn.de



Cette machine conçue il y a 10 ans avec un constructeur local permet de réaliser des traitements phytosanitaires. « C'est un tracteur enjambeur avec lequel on utilise une machine à vendanger à l'origine, mais transformable en machine à traitements. » Il suffit donc de changer d'outil pour chaque activité. Pour les traitements, une soufflerie sert à créer un flux d'air afin de transporter de façon précise les produits sur le feuillage. « Il y a moins d'embruns, moins de perte de produits et on est au plus près de la végétation. » Une sorte d'échafaudage roulant conçu spécialement pour cette machine permet un nettoyage précis de l'engin.

« aujourd'hui, elle me sert vraiment de test et la prestation, c'est du 100 % ». Le produit issu de la vigne est vendu à l'un des quatre négociants de la région. L'exploitation est qualifiée en « agriculture raisonnée » depuis juin 2004, après avoir obtenu la certification. C'est la seule dans la région, tous types d'activités confondues, à être officialisée dans ce mode de culture qui prône, entre autres, une utilisation modérée des produits phytosanitaires : « le principe est très intéressant mais coûteux pour les mises aux normes (1), encore

plus en polyculture. En ce qui me concerne, j'utilisais déjà les produits les moins dangereux. L'agriculture raisonnée, on n'y vient pas du jour au lendemain, c'est une réflexion de longue haleine. J'avais aussi des installations à construire et j'en ai profité pour tout mettre aux normes à ce moment-là ».

Des choix raisonnés

Il y a deux ans, Bernard Georgeon engage de grands travaux en créant notamment un hangar pour stationner les engins, un local phyto, une aire de lavage, un local sa-

nitaire pour les salariés, une salle de réunion et des protections diverses concernant la sécurité (voir encadré). Ces installations s'inscrivent dans les choix « raisonnés » de l'entrepreneur, des orientations qui font, semble-t-il, avancer l'ensemble de l'équipe (1 salarié pour l'exploitation et 5 pour la prestation). « Certains avaient déjà des formations antérieures mais il y a du matériel innovant et ils apprécient mon principe d'anticipation. » De par son engagement dans l'agriculture raisonnée, l'entrepreneur a l'obligation de mettre en

pratique certaines informations données – comme sur l'évolution des maladies – par les services de la protection des végétaux ou encore la lettre *Epiflash* de la chambre d'agriculture. Par exemple, l'utilisation des produits anti-mildiou a pu être réduite de moitié. Également, le problème des papillons, dont les larves se nourrissent des feuilles de vignes, est résolu en partie par des pièges, qui permettent de mieux cibler et donc de réduire les traitements. Ces méthodes, que l'entrepreneur tente d'exporter en prestation, n'ont pas amené plus de clients mais elles ont au moins conforté la clientèle. « Les vignes de mes clients sont comme les miennes et j'essaie de les sensibiliser à l'agriculture raisonnée mais je fais en fonction de ce qu'ils demandent, à partir du moment où c'est autorisé. »

La spécialisation

L'entrepreneur est sous contrat avec 6 clients pour des travaux à façon de A à Z, comprenant tous les travaux d'entretien de la vigne jusqu'à la récolte, sans la vinification (sauf pour un client), ni la distillation car « c'est un autre métier ». Les grandes

LE PARC DE MATÉRIEL DE L'ETV GEORGEON

- 2 tracteurs Landani
- 3 tracteurs Massey Ferguson
- 1 tracteur Fiat
- 2 machines à vendanger Grégoire
- 1 conquet à vendange (pour le chargement du pressoir)
- 2 pré-tailleuses Pellenc
- 1 pré-tailleuse cordon haut Conacq
- 2 effeuilleuses Tordable
- 1 pulvérisateur pour châssis machine à vendanger Cognacq
- 1 pulvérisateur Hardi
- 1 rampe à désherber Cognacq
- 1 groupe de froid et chaud pour la vinification
- des petits cultivateurs pour la vigne
- 2 fourgons et 3 voitures de chantier



spécialités sont la pré-taille et l'effeuillage. La première opération consiste à couper le tiers supérieur des sarments relevés par le palissage (fils métalliques permettant de maintenir la vigne relevée). Elle est effectuée en hiver, mécaniquement, avec une pré-tailleuse, une machine conduite par tracteur, et conçue pour ne pas endommager le palissage. La seconde opération, également mécanisée, concerne les vins de pays et consiste à enlever les feuilles, au niveau des raisins, sur la face de la vigne la moins exposée au soleil. Cela permet d'augmenter la maturité et d'éviter trop d'humidité qui pourrait engendrer la pourriture. D'autres travaux – taille et palissage – sont réalisés manuellement par des travailleurs saisonniers, ou par « d'autres collègues prestataires qui interviennent en

sous-traitance ». Sur le secteur de Segonzac, on compte trois entreprises de travaux viticoles, dont certaines réalisent des prestations agricoles, comme pour les céréales. Bernard Georgeon, lui, a préféré la spécialisation, un choix qui semble lui réussir, car l'entreprise compte aujourd'hui un fichier de 600 clients, qui « s'agrandit tous les ans un peu plus ».

Engagé dans AgriQuadra

L'ETV Georgeon est inscrite dans le parcours de l'étude AgriQuadra pilotée par la MSA et le Fafsea, en partenariat avec EDT (lire *EDT Magazine* n°13, pages 11 et 12). Cette étude, centrée sur les salariés en seconde partie de carrière – femmes et hommes de plus de 40 ans – est menée en deux volets bien distincts. Le premier est une phase dite « quantitative et qualitati-



Traitement anti-mildiou sur l'exploitation d'un client. Il y a une quinzaine d'années, l'Inra a mis au point un système de modélisation de la vigne qui permet d'informer sur l'évolution des maladies. C'est notamment grâce à ces renseignements que l'entrepreneur a pu réduire les traitements chimiques.

ve ». Le volet 2 devra, à partir des connaissances acquises, mettre en place des dispositifs d'accompagnement pour la tranche d'âge étudiée (formation, outils de connaissances, outils de suivis en rapport avec la santé...). En ce qui concerne le volet 1, c'est le Centre de recherches et d'études sur l'âge et les populations au travail (CREAPT), pilote scientifique

de l'opération, qui intervient sur la partie quantitative, en recherchant toutes les données possibles sur les salariés agricoles. C'est donc d'abord un travail de démographes et de statisticiens. L'aspect qualitatif est, quant à lui, mené par quatre équipes d'ergonomes (2) (car il y a 4 fédérations professionnelles étudiées). L'étude concernant les salariés

Investissez dans la marque Référence des professionnels



Magistra 837
8,30 mètres de portée latérale

Avec une portée latérale de 5,50 m à 8,30 m la gamme de faucheuses/débroussailluses NOREMAT Magistra, intègre toute la technologie du TP et vous permet de répondre à tous vos besoins de professionnels exigeants... NOREMAT c'est aussi un large choix de rotobroyeuses axiales et latérales.



gamme **XP**



gamme **Sprinta**



gamme **Flexia**

NOREMAT
routes sûres, paysages préservés...
...le savoir-faire du Direct-Constructeur

Agence Ouest
35410 DOMLOUP
Tél. : 02 99 37 65 07

Agence Sud-Ouest
33370 YVRAC
Tél. : 05 56 31 53 54

Agence Sud
30000 NIMES
Tél. : 04 66 02 19 30

Agence Centre
89000 PERRIGNY
Tél. : 03 86 94 07 93

Agence Sud-Est
69400 ARNAS
Tél. : 04 74 68 79 25

Agence Est
54710 LUDRES
Tél. : 03 83 25 77 78
e-mail : contact@norem.fr

Des installations modernes

Sur la plateforme bétonnée de 90 m², un salarié prépare une machine en vue d'effectuer un désherbage pour la vigne d'un client. Un récipient – déplaçable par élévateur –, dans lequel est stocké un mélange de produits phytosanitaires, est ainsi aisément raccordé au pulvérisateur par un flexible. Au préalable, ce mélange est effectué grâce à un ancien tank à lait. Une fois l'eau et le produit déversés dans cette cuve, l'ensemble est mélangé en circuit fermé, puis envoyé – via une pompe – vers une cuve de stockage ou directement vers la machine de traitement. Le tank sera ensuite rincé à l'eau claire et utilisé avec tous types de produits. L'entrepreneur réfléchit actuellement à un système amélioré, pour que le manipulateur ne soit plus en contact direct avec les produits dangereux et ne soit pas obligé de se munir de vêtements de protection

à chaque opération. Les produits chimiques sont stockés dans un local bénéficiant d'une ventilation forcée et d'un chauffage anti-gel. Le lavage de toutes les machines se fait donc sur la plateforme bétonnée, sur laquelle se trouve un bac de décantation des boues. « En hiver, il y a beaucoup de lavage du fait de la quantité de terre. En période de vendanges, les machines sont nettoyées tous les soirs », le bac recevant beaucoup de pépins. Ce bac est ensuite relié à deux circuits possibles, choisis en fonction du type de nettoyage. Le système est conçu avec un simple tuyau coudé en PVC. Celui-ci, partant du bac de rétention, est orienté manuellement vers l'un ou l'autre des circuits. Pour les eaux usées ne contenant aucun produit dangereux, le bac de décantation est relié au tout-à-l'égout (l'entreprise est en bord de ville). Pour les autres lavages, les eaux usées partent vers une cuve de stockage, puis sont épandues car elles proviennent de produits très dilués.



d'entreprises de travaux agricoles, viticoles et forestiers est faite par l'Institut d'ergonomie et d'écologie (Inerec), en partenariat avec Entrepreneurs des Territoires. Ont été choisies une ETA et une ETV (Georgeon) en Poitou-Charentes, une ETF en Midi-Pyrénées et une ETA en Picardie. Pour l'entreprise de Bernard Georgeon, où 4 salariés ont plus de 40 ans, l'enquête a démarré à la mi-avril : « le fait d'avoir été choisi est un concours de circonstance. Je suis connu au niveau des institutions car, en

1999/2000, j'ai embauché deux salariés afin d'anticiper les 35 heures, même si cela ne veut pas dire que je suis pour. À cette époque, j'étais dans les premiers et on en a pas mal parlé. Et puis, il y a l'agriculture raisonnée... C'est la région qui m'a proposé l'enquête pour AgriQuadra ».

L'étude qualitative

Françoise Verdier, ergonome pour l'Inerec, a déjà passé du temps dans l'ETV de Bernard Georgeon avec pour première approche la connaissance de l'entre-

prise et du personnel. « Ici, c'est plutôt satisfaisant. On a fait une réunion collective de 2 heures pour présenter l'étude et définir les tâches importantes à voir, celles qui sont difficiles, pénibles, délicates, intéressantes, celles où il y a une pression temporelle, comme pendant les vendanges ». 6 périodes d'observations sont choisies, de juin à avril 2007, comme le palissage des vignes, les traitements et l'effeuillage, la taille, la pré-taille... « Il faut comprendre le travail pour saisir les effets de l'âge. Les métiers

qu'on aimerait connaître en particulier sont ceux de conducteurs d'engins, qui sont souvent responsables de la mécanique en même temps. Les tâches sont moins lourdes qu'il y a 20 ou 30 ans, comme l'a précisé un salarié de l'entreprise, parce qu'il y a plus de mécanisation. Mais la pénibilité n'est pas enlevée pour autant. Travailler avec un ordinateur peut compliquer les choses... ». La 2^e visite de l'entreprise comportera des entretiens individuels avec les salariés. Une fois reportés sur le papier, ces entretiens

seront validés avec les intéressés eux-mêmes, « c'est le principe de la méthode ergo ». Cette phase quantitative/qualitative doit être terminée pour la fin décembre 2007. Pour l'instant, ce n'est que le début des observations mais qui devront, au final, permettre d'améliorer la situation de ces salariés au travail. « C'est un projet ancré sur des aspects très concrets. L'Europe a fait le choix de débloquent des financements importants pour mettre en place des dispositifs. » Cette étude est également menée en Italie et en République Tchèque. À suivre...

Frédéric Ripoché ■

(1) - Local phyto, salle de réunion, vestiaire, aire de lavage, mise aux normes électrique représentent un coût de 50000 euros. L'aide Con-

trat Territorial d'Équipement (CTE), existante à l'époque, a permis d'en financer 20%. Le coût de certification s'élève à 1000 euros mais le ministère de l'agriculture compense avec une subvention du même montant (aide transitoire sur 3 ans aux 3000 premiers dossiers). Au premier trimestre 2006, près de 1400 exploitations agricoles sont qualifiées « raisonnées ».

(2) - L'ergonomie consiste à mener une étude quantitative et qualitative du travail dans une entreprise, dans le but d'en améliorer les conditions et d'accroître la productivité. Cela peut être aussi la recherche d'une meilleure adaptation entre une fonction, un matériel et son utilisateur.



RIMAN
La Qualité du Spécialiste

Optimisez votre outil de travail

Exigez RIMAN

- Téléscopique
- Chargeuse
- Tracto-Pelle
- Chargeur compact

auprès de votre concessionnaire

www.riman.fr - France Equipement : Tél. 02 40 98 10 98



Une technologie de pointe

Du travail de professionnel même dans les conditions les plus difficiles

Voilà plus de 30 ans que les tonnes et pompes SAMSON détiennent la plus grande capacité de remplissage et de vidange sur le marché.

Qui plus est, nos systèmes de pompage avec hâchage immédiat ont l'avantage de pouvoir travailler sans difficulté dans des lisiers denses et pailleux, même à de grandes profondeurs.

Que la tonne SAMSON soit également en mesure d'épandre rapidement, avec précision et sans problèmes, avec rampes à pendillards ou enfouisseur, ne peut être qu'un atout supplémentaire pour vous, votre portefeuille et l'environnement.

Samson[®]
- stronger than the rest

Tel. +45 87 50 93 00 · Fax +45 87 50 93 01
samson@samson-agro.com · www.samson-agro.com

ETA Thomasset : l'agricole et le forestier à parts égales

Les travaux agricoles et forestiers sont des métiers en général différents, concernant des entrepreneurs aux activités bien séparées. Pourtant, certains partagent leur temps et les concilient avec réussite. C'est le cas d'Alain Thomasset installé dans le sud des Ardennes, département forestier important, mais où les productions agricoles sont également très présentes.

Fils d'agriculteur, il s'intéresse dès son adolescence aux travaux agricoles et commence à travailler chez son oncle qui est installé comme ETA. À 23 ans (1976), il décide de voler de ses propres ailes en reprenant une partie du matériel de son oncle. Il démarre avec des travaux traditionnels dans la région à savoir le semis et l'arrachage des betteraves (avec un chantier décomposé), mais aussi la moisson avec une première machine, et surtout des travaux d'entretien forestier avec un broyeur. « J'ai souhaité tout de suite avoir une partie de mon activité dans les travaux forestiers car il y avait de la demande, » note Alain Thomasset.

Un développement progressif

Le succès aidant, l'entreprise se développe avec



Alain Thomasset, en plus d'être ETA, est aussi un passionné de vieux matériels. Il n'a pas moins de 70 vieux tracteurs dont certains sont des raretés.

l'arrivée d'une seconde moissonneuse-batteuse, de la première automotrice aligneuse à betteraves en 1985 et de la première arracheuse chargeuse en 1990. Les autres activités se développent également, notamment le semis de betteraves avec un semoir 18 rangs (peu courant à l'époque) qui va atteindre les 400 ha. Parallèlement, l'activité forestière

n'est pas en reste et voit l'arrivée successive d'un second broyeur forestier puis d'un gyrobroyeur.

Aujourd'hui, les activités se répartissent entre l'agricole (60 %) et la forêt (40 %), mais avec des zones géographiques différentes. « Pour l'agricole, nous restons dans un rayon de 40 km autour du siège », souligne Alain Thomasset. « Par con-

tre, pour l'activité forestière, nous allons plus loin, jusqu'à 200 km, en fonction de la demande. »

Les activités agricoles restent traditionnelles avec la moisson (600 ha de céréales et 180 ha de maïs), l'arrachage de betteraves (500 ha) et les semis (maïs et betteraves). Elles sont complétées par quelques travaux d'assainissement chez des particuliers avec une tracto-pelle et une cureuse de fossés. Alain Thomasset s'est même lancé dans le déterrage des betteraves durant 2 campagnes avec une machine Herriau, mais le retrait de la sucrerie pour la signature d'un contrat l'a obligé à cesser cette activité.

Quant à la partie forestière, elle est limitée à un domaine bien précis. « Nous réalisons tous les travaux liés aux plantations », ex-

LEUGLAY (21)
TEL : 03.80.81.81.76
FAX : 03.80.81.80.30
e-mail : leuglay@pepinieres-naudet.com

AUTUN (71)
TEL : 03.85.86.27.58
FAX : 03.85.52.31.17

LORDONNOIS (89)
TEL : 03.86.47.40.32
FAX : 03.86.47.54.67
e-mail : lordonnois@pepinieres-naudet.com

PRECHAC (33)
TEL : 05.56.65.27.06
FAX : 05.56.65.27.87
e-mail : prechac@pepinieres-naudet.com

LAMBESC (13)
TEL : 04.42.92.95.94
FAX : 04.42.92.70.22



naudet
PÉPINIÈRES FORESTIÈRES

Entreprise de reboisement - Travaux préparatoires - Plantations
Traitements - Dégageants



SA PEPINIÈRES NAUDET • 21 290 • LEUGLAY
Déplacement et livraison en France et à l'étranger



**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

**RECEVEZ CHEZ VOUS LA SEULE
REVUE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX
ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES,
FORESTIERS ET RURAUX**

ABONNEMENT page 30 & 54



La moisson est une des principales activités agricoles, mais pour des raisons économiques, Alain Thomasset préfère investir dans des matériels d'occasion qu'il entretient lui-même.

plique Alain Thomasset. « Cela commence par la mise à blanc avant plantation, puis l'entretien des plantations, les ouvertures de cloisonnement sylvicole et d'exploitation, ainsi que les traitements pour que les semis naturels puissent se développer. » Alain Thomasset compte une clientèle variée comprenant naturellement l'ONF, mais aussi les propriétaires privés (directs ou en coopératives), les communes pour l'entretien de leurs boisements, les sociétés de chasse, et plus généralement pour les travaux d'entretien les DDE, les associations

PARC DE MATÉRIELS DE L'ETA THOMASSET

TRAVAUX FORESTIERS

- 7 tracteurs : Ford 8630, Renault 751 et 70/14, Someca 1300, Same Laser 100, Holder A 60, Latil avec treuil
- un broyeur à axe horizontal Rousseau
- 5 gyrobroyeurs adaptés sur différents tracteurs
- une faucheuse d'accotement Noremat
- une débroussailluse Noremat
- une nacelle
- un canon de traitement

TRAVAUX AGRICOLES

- 5 tracteurs : Renault 110/14, Same Laser 130, Deutz DX 145, John Deere 4040 et 4230
- un engin à chenilles Kassböhler avec épandeur d'engrais et pulvérisateur
- 6 moissonneuses batteuses New Holland : 8070, 8080 (3), TX 36, TF 44
- un semoir à maïs 5 rangs Monosem
- un semoir à betteraves Herriau Turbosem 12 rangs
- 2 semoirs à betteraves Tank 12 rangs
- une arracheuse de betteraves Matrot M 41 6 rangs
- une arracheuse à betteraves Herriau TH 4 6 rangs
- un tractopelle
- une cureuse de fossés
- un camion remorque pour le transport de matériel

OPTILINE PRO

Crédit*
sur 3 campagnes **0**%

Etre exigeant, c'est PRO !

● Un combiné efficace jusqu'en fin de saison !

Polyvalent, le nouvel OPTILINE PRO intègre une herse rotative* « haut de gamme » SULKY CULTILINE à 4 rotors au mètre

*ou autres marques référencées

● Placement « sécurisé »

De 415 mm de diamètre, la nouvelle ligne de semis «80 kg» LS 2.80 dispose d'un puissant monodisque crénelé; avec 56 cm de dégagement, deux rangées égales montées sur parallélogramme et des roues de plombage, la profondeur de semis est toujours précise.

● Equipement « pro »

Trémie jusqu'à 1650 L, lames-ressorts sans entretien, rasette semeuse renforcée au carbure, garantie 3 ans sur boîtier/lamier de la rotative CULTILINE...



Pensez efficacité,
pensez OPTILINE PRO !

A votre écoute : **SULKY-BUREL** - Tél. : 02 99 00 84 84
Fax : 02 99 62 39 38 - www.sulky-burel.com

BUREL
SULKY



Après la moisson, l'arrachage des betteraves est une activité importante.

foncières et même les Voies Navigables de France pour l'entretien du canal des Ardennes et du canal latéral à la Meuse.

« Auparavant, nous travaillions en direct, mais cela a changé et nous travaillons de plus en plus sur appel d'offre ou sur devis », souligne Alain Thomasset. « De plus, nous les effectuons toute l'année, ce qui n'est plus le cas maintenant où nous devons respecter les périodes de chasse, les contraintes environnementales liées à la faune et à la flore, sans oublier celles que nous impose l'ONF. Par exemple, nous sommes obligés de travailler en hiver quand les arbres n'ont pas de feuilles, mais pas quand les conditions sont humides pour éviter de trop dégrader les chantiers, ou alors en août à la descente de sève car c'est plus efficace qu'au printemps pour la repousse. Toutes ces contraintes ne facilitent pas les choses et engendrent des périodes creuses pour les employés, ce qui est lourd à supporter en charges salariales et nous limite dans les investissements en matériels qui seraient pourtant nécessaires. » Alain Thomasset emploie 4 permanents dont son fils depuis 3 ans qui a fait un Bac Pro. Ils sont dans l'en-

treprise depuis longtemps, 2 depuis plus de 20 ans, le 3^e depuis plus de 10 ans. « Ce sont des employés polyvalents qui peuvent aussi bien conduire les machines qu'effectuer l'entretien. »

Beaucoup de « fait maison »

La politique d'investissement d'Alain Thomasset est différente selon les activités. « Pour les travaux forestiers ou d'entretien, j'essaie de changer régulièrement, tous les 4 ou 5 ans, et la plupart du temps avec du matériel neuf pour éviter les problèmes en cours de chantier. Par contre, pour certains matériels, j'ai été amené à les faire modifier, voire à les fabriquer car je ne trouvais pas ce que je souhaitais sur le mar-



En matière de travaux forestiers, Alain Thomasset est spécialisé dans l'entretien des jeunes plantations, notamment dans le broyage avant plantation.

ché. C'est le cas notamment des gyrobroyeurs. Je fais faire la découpe par des entreprises spécialisées à partir des caractéristiques que j'ai définies. J'utilise notamment un boîtier surdimensionné (200 ch pour un tracteur de 70 ch) pour ne pas avoir de problème. Je monte également des couteaux avec lames d'usure de godet de pelles plus résistants. D'un point de vue plus général, nous effectuons la grande majorité des travaux d'entretien nous-mêmes, sauf ce qui concerne l'électricité et l'hydraulique. Nous avons même un mécanicien, mais nous avons dû nous en séparer pour des raisons de santé. »

Pour le matériel agricole, la politique d'investisse-

ment est différente. « Nous achetons uniquement du matériel d'occasion et nous le gardons longtemps. Par contre, le parc est plus important, ce qui permet de répondre facilement en cas de besoin. C'est le cas par exemple pour les moissonneuses-batteuses. »

Un avenir sans certitude

Si les activités d'Alain Thomasset sont stables avec une clientèle régulière, le futur n'est pas sans question. « Il y aura toujours du travail, mais je pense que cela sera de plus en plus difficile car il y aura davantage de concurrence et les tarifs seront tirés. Pour prendre l'exemple de l'entretien, dans le nord des Arden-



Le débroussaillage est également une activité importante de l'ETA Thomasset.



Il effectue aussi des traitements dans les plantations avec du matériel adapté.

nes, on se trouve maintenant face à des agriculteurs qui achètent leur propre matériel, notamment des débroussailleuses ou des broyeurs. Pour ce qui est de la forêt, je pense que cela restera stable, mais avec des conditions qui risquent de changer. On note déjà que l'ONF est en recul par rapport au déblocage de crédit pour financer les travaux. De plus, on constate qu'il y a un décalage entre la volonté d'aménager les forêts, notamment pour permettre le développement du tourisme, et la réalité du terrain. Parallèlement, les propriétaires forestiers ne disposent plus des moyens pour effectuer les travaux

d'entretien et d'amélioration de leurs bois. Ils ont un capital important sur pied, mais malheureusement, il n'est pas disponible. »

Si Alain Thomasset est encore dans la force de l'âge (il a 53 ans), il pense néanmoins déjà à sa succession et, là aussi, l'avenir reste incertain. « Mon fils ne sait pas encore s'il reprendra l'entreprise quand je prendrai ma retraite. Personnellement, je lui déconseillerais. Mais au cas où il le ferait, je pense que ce serait en réduisant les activités. L'avenir nous le dira. »

Olivier Fachard ■



Un des matériels originaux de l'ETA Thomasset est une dameuse à neige reconvertie en « tracteur » pour l'épandage d'engrais ou les traitements quand les tracteurs agricoles ne peuvent pas encore passer.

FOREST | AGRICULTURE | ROAD
HYDRAULIC | PRIME MOVER | RECYCLING |

Liberté de
mouvement



Corbis/Alamy

Les équipements FAE FOREST sont clairement leader de leur marché. Combinant au meilleur niveau puissance, technologie et sécurité, ils forment une gamme toute dédiée à l'aménagement et l'entretien des sols, ainsi qu'à la remise en état des chemins de terre, sentiers forestiers et coupe-feu.



FAE GROUP S.p.A. - Zona Produttiva, 18
P. O. Box 61 - 38013 Fondo (TN) Italy
tel. +39 0463 840 000 - fax +39 0463 840 099
info@fae-group.com - www.fae-group.com

Aides à l'emploi : les bons réflexes

Vous allez embaucher un salarié. Vous pouvez peut-être bénéficier d'aides, selon le profil du salarié, de l'emploi envisagé ou même de celui votre entreprise. Voici les questions à vous poser.

Ø Votre futur salarié est-il demandeur d'emploi ?

Vous pouvez peut-être bénéficier de l'aide Contrat Initiative Emploi (CIE), de l'Aide Dégressive à l'Employeur (ADE), ou encore du Revenu Minimum d'Activité (RMA) ou de l'Aide à la mobilité géographique.

	CIE	ADE	RMA	Aide à la mobilité géographique
Public	Personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi (catégories concernées fixées par le préfet de région).	Demandeur d'emploi bénéficiaire du PARE et indemnisé depuis plus de 12 mois, ou depuis plus de 3 mois si âgé de plus de 50 ans, ou avec difficultés particulières d'insertion.	- Bénéficiaire du RMI - Bénéficiaire de l'Allocation de Parent Isolé (API), de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) ou de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) rencontrant des difficultés particulières d'insertion.	Demandeur d'emploi qui a droit à l'allocation d'aide au retour à l'emploi et accepte un emploi dans une localité éloignée de sa résidence habituelle.
Employeur	Employeurs du secteur marchand, sauf particuliers. Exclu si licenciement économique au cours des 6 derniers mois	Tout employeur, sauf particuliers. Exclu si licenciement économique au cours des 12 derniers mois	Employeurs du secteur marchand, sauf particuliers, et du secteur non marchand (sauf l'Etat et le département). Exclu si licenciement économique au cours des 6 derniers mois	
Type de contrat	CDD de 6 à 24 mois (renouvelable 2 fois dans la limite totale de 24 mois) ou CDI à temps plein ou à temps partiel (au moins 20 heures par semaine).	CDD de 12 à 18 mois ou CDI.	CDI ou CDD de 6 mois, renouvelable 2 fois dans une limite de 18 mois et à temps partiel (au moins 20 heures par semaine).	
Montant de l'aide	Variable selon la qualité des actions d'accompagnement et de formation professionnelle, le statut de l'employeur, le secteur d'activité, la situation des bassins d'emploi, les difficultés d'accès à l'emploi des bénéficiaires. Montant fixé chaque année par le préfet de région avec un maximum de 47 % du taux brut du SMIC horaire.	Versement d'une partie de l'allocation-chômage (destinée à l'origine au salarié) à l'employeur en fonction du salaire brut du salarié, dans la limite de 3 ans. Exemple pour un CDI, 1 ^{re} année : 40 % du salaire brut ; 2 ^e année : 30 % du salaire brut ; 3 ^e année : 20 % du salaire brut.	Aide égale au montant du RMI, versée à l'employeur par le Conseil général.	Aide destinée à couvrir tout ou partie des frais de transport, de déménagement, de réinstallation ou de double résidence d'un demandeur d'emploi. Aide versée au salarié.
Cas de reversement des aides	Si rupture du contrat à l'initiative de l'employeur avant la fin de l'aide, sauf faute, force majeure, inaptitude médicalement constatée ou rupture période d'essai.			

CDI : contrat à durée indéterminée

CDD : Contrat à durée déterminée

Ø Vous comptez embaucher un jeune ?

S'il a de 16 à 25 ans, et qu'il n'a pas le baccalauréat, ou qu'il bénéficie du CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) et est sans qualification (avant la 2^e année de BEP ou de CAP ou avant la classe de seconde), ou s'il est issu d'une Zone Urbaine Sensible, vous pouvez bénéficier d'une aide contrat « jeune en entreprise ».

Si vous l'embauchez en contrat de travail à durée indéterminée à temps plein ou à temps partiel (au moins à mi-temps) par rapport à votre durée collective, vous pouvez bénéficier d'une aide forfaitaire à taux plein les deux premières années et à 50 % la 3^e année, variant selon le niveau de formation du jeune : pour une embauche à temps plein, 150 € par mois dans le cas général ; 300 € par mois si le jeune est d'un niveau Vbis ou VI de formation (arrêt des études avant la 2^e année de BEP ou de CAP ou avant la classe de seconde). Un décret pris en application de la Loi du 21 avril 2006 relative à l'accès des jeunes à la vie active et de la loi du 31 mars 2006 relative à l'égalité des chances modifiera peut-être les montants, compte tenu de l'ouverture récente de ce dispositif à un nouveau public. À noter : des cas d'exclusion existent, notamment en cas de licenciement pour motif économique antérieur.

Contrat Nouvelles embauches : pas d'aide spécifique

Le CNE ne comporte aucune aide spécifique ; en revanche, il peut être cumulé avec l'aide CIE, ou l'aide Jeunes en entreprise.

Ø Pour toute embauche, d'un salarié affilié au régime d'assurance chômage,

vous pouvez bénéficier de la réduction Fillon, sauf cas de non cumul avec certaines exonérations.

Ø Votre projet d'embauche implique que votre salarié suive une formation en alternance ?

Selon le profil de votre salarié et de la formation, vous pourriez bénéficier d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat de professionnalisation. (voir encadré page suivante)

Contrat de professionnalisation et aides de l'UNEDIC

La nouvelle convention d'assurance chômage prévoit une aide pour toute embauche d'un demandeur d'emploi indemnisé par l'ARE (Allocation de Retour à l'Emploi) sous contrat de professionnalisation. À condition de ne pas avoir procédé à un licenciement pour motif économique au cours des 12 derniers mois, l'employeur pourrait bénéficier d'une aide allant jusqu'à 200 € par mois, pendant l'action de professionnalisation, dans la limite totale de 2 000 € maximum. De son côté, le salarié pourrait recevoir une aide spécifique complémentaire au retour à l'emploi ».

ALLIANCE
TIRE COMPANY (1992) LTD.

Une gamme complète à la hauteur de vos exigences.

NOUVEAU
23.1-26 A345FO
SKIDDEUR

Pneus forestiers haut de gamme pour des utilisations intensives dans des conditions extrêmes

SOCAH

✂-----✂

Pour recevoir gratuitement une documentation complète sur la gamme des pneus forestiers Alliance.

Nom ou Société Adresse

Ville Code Postal Tél Fax

Type de votre machine A RENVoyer A : SOCAH DIVISION PNEUMATIQUES BP100 34800 CLERMONT L'HERAULT

	contrat d'apprentissage	contrat de professionnalisation
Public	Jeunes de 16 à moins de 26 ans, ou âgés de 26 à 30 ans réunissant des conditions particulières, ou porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise.	Jeunes de 16 à moins de 26 ans ou demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus
Employeur	Tous sauf collectivité locale ou publique	Employeurs du secteur marchand, sauf particuliers
Type de contrat	CDD de 12 à 36 mois. À noter : la durée peut être réduite ou prolongée dans certains cas.	CDD de 6 à 12 mois ou CDI : l'action de professionnalisation peut être portée à 24 mois par accord de branche étendu.
Montant de l'exonération spécifique	Indemnité compensatrice forfaitaire versée par la région de 1000 € minimum. Crédit d'impôt de 1600 € et de 2200 € pour un apprenti reconnu travailleur handicapé ou bénéficiaire d'un accompagnement renforcé dans le cadre du CIVIS. Exonération de charges sociales spécifiques (distinction entre les entreprises de moins de 11 salariés et celles inscrites au répertoire des métiers et les entreprises de plus de 10 salariés non inscrites au répertoire des métiers).	Jeune de moins de 26 ans ou demandeur d'emploi de plus de 45 ans : exonération des principales cotisations patronales sur la fraction de rémunération ne dépassant pas le SMIC jusqu'à la fin du CDD ou de l'action de professionnalisation dans le cadre d'un CDI.
Prise en charge de la formation		Prise en charge possible par l'Organisme collecteur des frais de formation, d'évaluation et d'accompagnement du titulaire du contrat
Montant de la rémunération	Montant minimum variant de 25 à 78 % du SMIC en fonction de son âge et de l'année du cycle d'apprentissage.	Fixée en pourcentage du SMIC : variant selon l'âge entre 55 % et 100 % du SMIC

CDI : contrat à durée indéterminée

CDD : Contrat à durée déterminée

Ø ETA, vous embauchez un salarié en contrat de travail à durée déterminée ?

Depuis le 1^{er} janvier 2006, vous pouvez bénéficier de l'exonération travailleur occasionnel, mais un décret doit encore en préciser les modalités d'application. Cette exonération permet de bénéficier d'un abattement des charges patronales (dont le décret précisera les termes), dans la limite de 119 jours par année civile et par salarié. Un comparatif devra être fait avec la loi Fillon, puisque les deux ne sont pas cumulables !

Ø Votre entreprise se situe dans une Zone Franche Urbaine, Zone de Redynamisation Urbaine ou Zone de Revitalisation Rurale ?

Vous pouvez bénéficier d'exonération sur les principales charges patronales, pour les salaires inférieurs à 150 % du SMIC (entre 1 an et 9 ans, avec un taux dégressif selon la zone).

Ø Vous embauchez un salarié pour remplacer un salarié en formation ?

Vous pouvez bénéficier d'une prime versée à l'employeur. N'oubliez pas de demander le formulaire à la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi.

Ø La personne que vous avez rencontrée est handicapée ?

Des aides spécifiques peuvent vous être versées tant afin de compenser son handicap, qu'à vous aider à l'accompagner ou à le former. Ainsi, par exemple, une prime à l'insertion de 1600 € peut être versée pour toute embauche en CDI ou en CDD (minimum 16 heures hebdomadaires) ; une aide financière peut vous être apportée pour aménager son poste.

**Dorothee Rouault, ABG Ille-et-Vilaine
Réseau CER France ■**

Notre conseil

Cet examen doit être effectué pour toute embauche, et avant même de la réaliser.

En effet, les dossiers sont souvent à déposer au préalable auprès de l'organisme compétent.

Cette systématisation est stratégique, notamment au vu de certains montants d'aides, ce qui peut directement influencer sur le développement même de l'entreprise. Selon le type d'aide, elles peuvent être envisagées comme supports de communication tant interne qu'externe...

Du guidage automatique à la gestion de flotte

Les systèmes de guidage (tracteurs, moissonneuses-batteuses, ensileuses...) existent depuis près de 5 ans. La plupart des constructeurs en proposent aujourd'hui comme équipements optionnels pour faciliter la conduite et avoir un travail plus précis, notamment en limitant au maximum les manques ou les chevauchements. Dans ce secteur, John Deere dispose aujourd'hui d'une gamme dédiée très complète, baptisée AMS.

Utilisant la localisation par satellites GPS, ces systèmes permettent 3 niveaux de précision et John Deere, qui travaille dans ce secteur depuis près de 10 ans, a développé un département spécialisé nommé AMS (Agricultural Management Solutions). Il utilise son propre réseau (StarFire) intégrant des balises fixes au sol et un centre relais à côté de Zweibruecken, en Allemagne. Cela lui permet de proposer un nombre important de solutions répondant à tous les besoins, avec des niveaux de précision plus ou moins importants. Cela commence par le signal SF1 ne nécessitant aucun abonnement pour une précision de 20 à 50 cm. C'est ensuite le signal SF2 en

DGPS (précision de 5 à 10 cm) avec abonnement et enfin le signal RTK (Real Time Kinematic) avec une balise relais équipée d'un émetteur radio et alimentée par batterie, qui permet d'obtenir une précision inférieure à 5 cm et la répétabilité si la localisation de la balise relais est faite sur 24 h. Ce dernier système nécessite un espace dégagé pour éviter la rupture du signal radio. En cas d'obstacle, on peut le compenser par un second relais, par exemple un autre tracteur, ou le mode RTK-Extend, qui prolonge l'efficacité de la précision pendant 15 minutes.

Plusieurs applications

John Deere a développé parallèlement 5 applications de guidage basées sur l'installation d'une antenne StarFire iTC et proposés sur les matériels neufs (tracteurs et matériels de récolte) : le Parallel Tracking où le conducteur visualise sa direction sur un moniteur et corrige les écarts, et les autoguidages avec plusieurs niveaux de précision Autotrak SF1, Autotrak SF2 et Autotrak RTK. Pour les modèles plus anciens ou ne pouvant recevoir une solution intégrée, ou encore des matériels d'autres marques, John Deere



Les Consoles GreenStar de nouvelle génération offrent de nombreuses nouvelles fonctionnalités et une utilisation simplifiée et plus conviviale.

re propose également la solution Autotrak Universel qui se compose d'un kit installé sur la colonne de direction et qui offre les mêmes niveaux de précision.

Pour le contrôle et les commandes en cabine, John Deere propose plusieurs modèles de console, dont la GreenStar Original de première génération à écran monochrome et carte de transfert des données PCMCIA. Mais l'intérêt réside dans les 2 nouvelles consoles GSD 2100 et 2600 à écran couleur (21 et 26 cm en diagonale). La 1^{ère} se commande par touches, la seconde par son écran tactile. Ils intègrent de nombreuses nouvelles fonctionnalités en plus du guidage. Ce sont notamment la documentation, la cartographie (avec possibilité de charger des photos aériennes), l'arpentage et la modulation de dose. Elles permettent d'afficher en temps réel le travail

effectué (surface ou quantité). Elles sont compatibles Isobus pour commander directement les matériels attelés par simple connexion.

Différents logiciels sont disponibles selon les besoins : Harvest Monitor pour l'optimisation des performances des machines de récolte, Harvest Doc pour la cartographie de la récolte et surtout Field Doc pour la collecte et l'enregistrement des travaux sur la parcelle qui va jusqu'à l'édition des documents officiels. Des applications spécifiques comme Field Doc Sprayer pour la pulvérisation ou Field Doc Prescription pour la modulation d'intrants sont également disponibles.

De nouveaux développements sont en cours et les possibilités de tels équipements vont se multiplier dans les années à venir.

Olivier Fachard ■



La localisation RTK intègre une balise fixe alimentée par une batterie 12 V et un émetteur radio en liaison avec le tracteur.

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

DU 26 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2006



TOTAL



NORD
EST

Matot Braine



REUSSIR
LA MARNE
agricole

PARC DES EXPOSITIONS

Equip'Agro

Le rendez-vous
des professionnels !

Salon de
l'agro-équipement



© COMMUNIC'ACTION - HESSE

La seule revue exclusivement
dédiée aux entrepreneurs
de services Agricoles,
Forestiers et Ruraux

ENTREPRENEURS des Territoires



La revue officielle
de la Fédération
des Entrepreneurs
des Territoires

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

8 fois par an ne manquez pas :

- Nos compte-rendus et décisions de la fédération nationale,
- La présentation des matériels incontournables du métier de l'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs.
- Des portraits d'entrepreneurs et de leurs équipes grâce à nos interviews sur leurs chantiers.
- Les règles d'utilisation et d'application en produits phytosanitaires et semences.
- Les événements marquants de la profession rapportés et analysés.
- Des experts reconnus vous renseignent sur la législation et les règles à appliquer.
- Aides à l'embauche, amortissements et provisions... nous vous donnons des conseils utiles.
- Notre vitrine de toutes les innovations matériels.
- Occasion : la rubrique des bonnes affaires.
- Les agendas et compte-rendus des salons et événements de la profession.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je suis adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de 23 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

Je souhaite recevoir une facture acquittée.



44, rue d'Athènes • 75682 PARIS CEDEX 14
Pour tout renseignements :
Tél. 01 53 91 44 44

MES COORDONNÉES

Nom _____ Prénom _____
Entreprise _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____ Fax _____ E-mail _____

Je ne suis pas adhérent

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

Je m'abonne pour :

1 an (soit 8 numéros) au prix de 45 €

Je joins mon règlement :

Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant

Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Carte bancaire N° _____

Date d'expiration ____/____/____



Rue Menez Caon • BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER
Pour tout renseignements : Katell Le Corre Tél. 02 96 27 37 66

ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles Concessionnaires
 Entrepreneurs de travaux forestiers Constructeurs de matériels
 Entrepreneurs de travaux ruraux Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux publics Autres (préciser) _____

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

0607PEDT-1

Merlo : le dynamisme familial

Le constructeur italien, spécialiste de la manutention, est devenu un acteur majeur du secteur. Comme d'autres sociétés, il conserve une structure familiale et son avenir est assuré, la seconde génération étant déjà très impliquée.

Fondée en 1964 par Hamilcar Merlo, cette société a débuté son activité dans le matériel TP, en l'occurrence des dumpers et des autobétonnières. Elle commença à s'illustrer dans la manutention en 1970 avec son 1^{er} chariot élévateur tout-terrain à mât, puis en 1974 avec une grue mobile à bras télescopique. Ce n'est qu'en 1981 qu'apparut le SM30, 1^{er} élévateur télescopique. L'arrivée du Panoramic XS en 1987 fut une des étapes importantes puisqu'elle introduisait la transmission hydrostatique et le positionnement latéral du moteur. Les 2 dernières « révolutions » furent le Roto en 1991, 1^{er} élévateur télescopique à tourelle rotative, et le Turbofarmer en 1994, chargeur télescopique homologué tracteur agricole et doté d'un relevage arrière électronique et d'une prise de force. L'activité s'est encore diversifiée en 2002 avec la Cingo, brouette motorisée à chenilles pouvant recevoir 28 équipements différents. La dernière innovation majeure est le système MERlin pour le contrôle en continu de la stabilité des télescopiques Roto.

Une production structurée

Aujourd'hui, le groupe Merlo est scindé en 7 sociétés séparées touchant la production comme Merlo pour la manutention, Tre Emme pour les matériels forestiers, Tec-

no pour les véhicules destinés à la collecte de déchets urbains et Cingo pour les petits transporteurs hydrostatiques, ou les services avec Project, centre d'études et de projets pour l'innovation travaillant pour l'ensemble des différentes branches, Rent pour le reconditionnement et la vente de machines d'occasion et le dernier né, le CFRM, Centre de Formation et de Recherches sur les Machines. Inauguré en 2005 et situé à côté de l'usine, il représente un investissement de 2 millions d'euros et est le seul en Italie à pouvoir former les opérateurs en manutention.

Merlo, qui emploie aujourd'hui 800 personnes, a connu un développement important de ses activités depuis une quinzaine d'années puisque le chiffre d'affaires a été multiplié par 10 depuis 1991 pour atteindre 280 millions d'euros en 2005 (+ 12,9 % par rapport à 2004), avec une part à l'export qui représente 78 %, majoritairement en Europe. Le nombre de machines produites est passé de son côté de 1000 à 4900 unités. La gamme de produits s'est également étendue pour passer de 11 à 68 modèles, les derniers 18 mois ayant été fertiles sur ce plan puisque 90 % de la gamme a été renouvelée. Merlo est leader mondial pour les télescopiques à tourelle rotative et les télescopiques à transmission hydros-



Merlo est également présent dans le matériel forestier avec Tre Emme. Ce matériel est un prototype de porteur polyvalent pour l'entretien.

tatique et 3^e tous produits de manutention confondus.

Investir pour l'avenir

Hormis une structure financière qui garantit le développement du groupe, Merlo consacre près de 7,5 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement, sans oublier les investissements de production qui ont atteint 40 millions d'euros les 3 dernières années, notamment pour la construction d'un nouveau bâtiment de 24 000 m² pour la production des cabines et une nouvelle ligne de peinture poudre (5 millions d'euros). La production très intégrée (90 % des composants sont fabriqués en interne, notamment 50 000 vérins/an) est dotée de moyens modernes avec 24 robots, 14 postes robotisés et 5 postes de découpa-

ge au laser ou au plasma, le montage étant effectué sur 6 lignes séparées.

D'un point de vue commercial, Merlo compte 5 filiales en France, Allemagne, Grande-Bretagne, Espagne et récemment en Australie, et distribue ses produits dans un réseau de 500 concessionnaires dans 45 pays.

Merlo France a été créé en 1983 et compte aujourd'hui 77 concessionnaires en BTP et agricole, ainsi que 250 points agréés de SAV. En 2005, il a commercialisé 1350 machines, 55 % en BTP avec majoritairement des Panoramic (70 %) et des Roto (20 %), et 45 % en agricole dont 15 % de Multifarmer, l'objectif pour ce dernier étant de doubler ses ventes en 2006.

Olivier Fachard ■

La gamme manutention de Merlo comporte 68 modèles, dont 90 % ont été renouvelés depuis 18 mois.



Norematt : nouvelle gamme TP

Le spécialiste des matériels d'entretien pour professionnels renouvelle son offre TP avec la série Magistra. Elle propose des innovations intéressantes en matière de productivité, de sécurité et de confort d'utilisation.

Ces machines polyvalentes ont été spécialement conçues pour une utilisation intensive (+ de 1000 h/an) et leurs caractéristiques répondent aux contraintes de plus en plus importantes que rencontrent les professionnels de l'entretien des accotements routiers. Cela débute par un châssis particulièrement robuste 100 % TP avec une fixation et une rotation du pivot assurées par 2 axes de gros diamètre (70 mm) assurant portance maximale et résistance de longue durée. Ils sont équipés de 2 innovations en terme de sécurité. C'est d'une part l'amortisseur de recul (système breveté) qui permet un débattement de 45 cm en cas de fausse manœuvre. Le pivotement du support de vérin de bras provoque automatiquement un escamotage du bras vers l'avant avec retour à la position initiale après avancement. Le second est l'effacement à double pression avec un dispositif mécanique automatique qui peut gérer les différences de pression dans le vérin d'orientation afin de maintenir le bras en position de travail. Qu'il soit replié ou déplié, l'effort reste constant sur le groupe de broyage.

Une grande polyvalence

Selon les modèles, la conception du bras est différente. Associé à un pivot à gauche (système breveté), le bras déporté des Magistra



La nouvelle gamme TP des débroussailluses Norematt est constituée de la série Magistra qui se compose de 6 modèles avec des portées de 5,5 m à 10 m.

55 et 60 confère un équilibre naturel à l'ensemble en procurant une bonne vision sur l'outil. Il permet également un travail en chemin étroit sans équipement supplémentaire. Sur les 3 modèles Magistra 68T, 73T et 83T, le bras télescopique garantit une extension de 1,30 m ou 2 m qui permet d'effectuer des travaux jusqu'à 10 m en portée verticale, avec un lamier d'élagage par exemple. Enfin, le modèle Magistra 61T est équipé d'une autre innovation de Norematt, le bras Visiobra qui offre un déport avant télescopique permettant à la fois un positionnement précis du groupe broyeur, mais aussi une vision totalement dégagée sur la route, l'accotement et l'outil de coupe. Ce système facilite également les manœuvres d'évitement d'obstacle ou de fauchage autour d'un obstacle. On peut signaler que le Visiobra est également proposé sur

le modèle M57T de la série Optima.

En matière de sécurité et d'ergonomie, les Magistra sont munies d'un dispositif anti-basculement breveté qui, lorsque la flèche arrive vers la position verticale maximale, transforme les actions des vérins simple effet en double effet, permettant de maîtriser à tout moment la position du bras. Pour l'entretien, le capotage basculant s'ouvre à la verticale dans le gabarit de la machine et les organes hydrauliques sont protégés par un capot amovible. Au niveau des commandes, les Magistra sont équipées de série avec un ensemble multi-leviers à assistance hydraulique basse pression, mais peuvent recevoir en option, soit des commandes mixtes (hydrauliques et électriques) à mono-levier, soit des commandes électriques également à mono-levier, ces 2 options ayant l'avantage d'être montées sur un

accoudeur coulissant (système breveté) qui s'adapte à la morphologie du chauffeur et réduit les frottements de l'avant-bras ainsi que les torsions du poignet.

Les Magistra peuvent recevoir de nombreux équipements de broyage et de coupe (groupes broyeurs et Forest-Broyeur, lamier d'élagage et cureuse de fossés) dont le rotor Unibroyeur polyvalent pour la fauche et le débroussaillage (1,25 m) qui se différencie par son attelage semi-automatique, ses flancs renforcés, ses patins latéraux démontables, son déflecteur renforcé et démontable et son palier de rotor à 3 points de fixation. Le rotor peut être équipé des couteaux Fixa-Speed à changement rapide sans démontage de la manille (- de 15 mn pour l'ensemble du rotor).

Olivier Fachard ■



Une des dernières innovations de Norematt est le Visiobra qui permet à l'opérateur d'avoir une excellente vision sur le travail sans fatigue. Il est ici équipé du groupe Unibroyeur.

Plus de puissance pour les Magnum de Case IH

Case IH commercialise en 2006 la 5^e génération de tracteurs de grande puissance Magnum. Ils conservent les caractéristiques qui ont fait leur force et bénéficient de l'expérience accumulée depuis leur première sortie il y a plus de 20 ans avec, pour cette nouvelle série, des améliorations intéressantes.

Les Magnum, avec plus de 100 000 exemplaires vendus dans le monde, sont la référence en grande puissance.

La nouvelle série, qui s'appelle Magnum et non plus MX Magnum, comprend 4 modèles dont la puissance nominale (ISO) va de 224 à 309 ch à un régime de 2 000 tr/mn. Disponible à 1 800 tr/mn, le rendement maxi permet de disposer d'une puissance supplémentaire de 33 à 36 ch selon les modèles.

Ces tracteurs reçoivent des moteurs Cumins de dernière génération (norme Tier III) avec des cylindrées de 8,3 l pour les 3 premiers modèles et 9 l pour le 310. Ils bénéficient de la technologie 24 soupapes avec turbo et système de refroidissement intermédiaire, dont l'injection est assurée par une rampe commune régulée électroniquement. Leurs caractéristiques offrent une remontée de couple de 40 à 44 %. Le rendement de ces moteurs a été également amélioré au travail puisque le régime nominal de la prise de force est atteint à seulement 1 800 tr/mn, tandis qu'il est possible de programmer un régime moteur constant. Pour plus d'autonomie au travail, la capacité du réservoir égale celle des moissonneuses-batteuses avec 682 l. Ces moteurs sont également équipés d'un système de dé-



La nouvelle série Magnum de Case IH comprend 4 modèles de 224 à 309 ch.

marrage à froid et la sécurité est renforcée par la présence d'un capteur de présence d'eau dans le carburant et d'un témoin lumineux d'indication du colmatage du filtre à gasoil.

Nouvelles transmissions

Toujours conçus à partir d'un châssis portant le moteur, les nouveaux Magnum reçoivent une nouvelle transmission Full Powershift 19 x 4 au fonctionnement économique, notamment au transport où le régime est limité électroniquement à 1 650 tr/mn pour atteindre les 40 km/h. Une transmission 23 x 6 à vitesses rampantes est également disponible avec changement de vitesse sans débrayer de la 1^{ère} à la 23^e. Le Magnum Controller combine accélérateur à main et changement des rapports et des automatis-

mes « champ » et « route » permettent le passage automatique des rapports. Le système HMC assure la gestion des tâches en bout de champ, avec une fonction PDF qui automatise le démarrage ou l'arrêt de la prise de force.

Ils peuvent recevoir un nouveau pont avant suspendu de type « poussé-tiré » et sont dotés d'un engagement du différentiel forcé qui permet de toujours disposer de la traction sur les 4 roues.

Le circuit hydraulique est de type load sensing à 142 l/mn (220 l/mn en option) avec 5 distributeurs auxiliaires possibles et une plaque de liaison hydraulique reliée directement à la pompe. Le relevage arrière (8 550 à 10 200 kg) pouvant être commandé depuis les ailes (ainsi que la prise de force) peut être complété par un rele-

vage avant monté d'usine et d'origine Zuidberg (5 000 kg avec pont avant suspendu et 6 000 kg en standard).

Le confort de la cabine Surveyor aux larges surfaces vitrées a encore été amélioré avec, notamment, un nouveau siège à réponse active et système de chauffage à 4 positions, un conditionnement d'air automatique et un système d'éclairage très puissant (avec 5 phares au xénon). Le nouveau terminal AFS 200 à écran 16/9 est compatible ISO-Bus pour la liaison avec les outils répondant à cette norme et différents systèmes de guidage, développés en partenariat avec Trimble, sont disponibles : manuel avec barre de guidage, assisté EZ-Steer et Accu-Guide avec 2 niveaux de précision (5 à 10 cm avec Omnistar et 2 cm avec RTK).

Olivier Fachard ■



Les commandes sont regroupées sur l'accoudoir droit où est installé le nouveau terminal AFS 200.

Salon de l'herbe : peu de nouveautés

C'est avec des conditions météorologiques idéales, bien qu'un peu fraîches, que s'est déroulée l'édition du Salon de l'herbe, qui se tenait cette année à Nouvoitou, près de Rennes. L'organisation a été une nouvelle fois à la hauteur et l'on se serait cru en Angleterre, tant le gazon des allées ressemblait à un green de golf. En attendant la prochaine édition à Villefranche-d'Allier, en 2007, les organisateurs donnent rendez-vous aux visiteurs sur le même site pour le Salon du Maïs Fourrage les 30 et 31 août prochains.

Malgré un environnement idéal et des visiteurs qui ont une nouvelle fois répondu présents – les organisateurs ont totalisé 30000 entrées sur les 2 jours contre 20000 en 2005 à Mirecourt et 29000 il y a 3 ans sur le même site – peu de nouveautés étaient visibles sur les différents stands. L'ensemble de l'offre était pourtant présente, à l'exception de John Deere concernant les grandes enseignes, et bon nombre des constructeurs disposaient d'un parc important de matériels dont un certain nombre en démonstration dynamique. Il est certain qu'une année d'après Sima et Agritechnica ne peut être aussi prolifique. On note toutefois certaines tendances, comme le développement des remorques autochargeuses, alternative économique aux

ensileuses automotrices, et l'élargissement des largeurs de coupe des faucheuses-conditionneuses, notamment par la combinaison d'unités poussées à l'avant et tractées à l'arrière, voire de machines destinées aux tracteurs à poste inversé pour les gros chantiers type luzerne. Enfin, les tapis regroupeurs d'andains se démocratisent et sont désormais montés sur des machines de largeur moins importante.

Une offre renouvelée chez Kverneland

Le groupe scandinave, qui réunit les marques Taarup et Vicon, a profité du Salon de l'herbe pour présenter un certain nombre de nouveautés, dont la production est désormais effectuée dans une seule usine au Danemark. Néan-

moins, les marques conservent leurs spécificités que l'on retrouve dans les différents produits. Chez Taarup, ce sont les faucheuses-conditionneuses série 4200 avec 3 modèles de 2,80 m, 3,20 m et 3,60 m. Elles sont équipées d'un nouveau lamier, toujours à disques ronds à 2 couteaux, avec un dessin revu pour obtenir une coupe plus nette. Il peut être muni de couteaux à démontage rapide Profit. Elles reçoivent également un nouveau conditionneur à doigts semi-rigides qui combine agressivité et protection des doigts (ceux-ci sont bloqués en avant au travail et s'effacent en présence d'un obstacle). Elles sont toujours munies de la suspension Super Float et la hauteur de travail est réalisée à partir d'un seul levier. Un accent particulier a été mis sur l'accessibilité aux organes avec le pivotement du capot avant. Elles peuvent recevoir un dispositif d'épandage large (système Flip Over), mais également un tapis groupeur.

Chez Vicon, le renouvellement est plus large avec notamment les faucheuses série 400. Ce sont des modèles portés à système pendulaire (4 modèles de 2,40 m à 4 m), toujours équipés d'assiettes triangulaires à 3 couteaux, l'entraînement se faisant à par-



Nouvelle faucheuse série 400 de Vicon avec système pendulaire et assiettes à 3 couteaux.

tir de la 1^{ère} assiette. Le suivi du terrain est assuré par un système à lames de ressort intégré au châssis (hydraulique sur la 440) et réglable de manière centralisée. Elles sont munies d'une sécurité à réenclenchement automatique.

Le principe de suspension FFS, qui permet un mouvement de l'unité de coupe en 3 dimensions, est désormais appliqué à une faucheuse-conditionneuse portée l'Extra 632 T de 3,20 m de largeur. Elle est équipée d'un conditionneur à doigts métalliques Semi Swing qui peut s'effacer si besoin, tout en conservant la même agressivité qu'un doigt fixe. Le rotor a 2 vitesses de rotation de 600 et 900 tr/mn (levier de



JF complète sa gamme de faucheuses-conditionneuses avec le modèle GFS 3205 disponible en timon latéral (version DL) ou timon central (version FL), équipé d'un conditionneur à doigts métal et couteaux à démontage rapide Quick and Safe.

réglage) et la tôle striée est réglable. Ce conditionneur peut être déposé pour ne travailler qu'en fauche.

Vicon lance également une nouvelle gamme de faucheuses-conditionneuses tractées, les Extra 832 et 835 de 3,20 m

et 3,50 m. Elles sont proposées en timon central ou latéral, à conditionneur à fléaux ou rouleaux, avec dispositif d'épandage sur le modèle fléaux, rapprocheur d'andains ou groupeur à tapis. Elles sont également munies de la sus-

pension FFS et reprennent la plupart des caractéristiques déjà mentionnées pour la Extra 632 T.

Parallèlement, la gamme des faucheuses CM est complétée par le modèle 2800 de 2,80 m de largeur de travail.

On peut signaler que ces nouveautés Vicon se retrouvent également dans l'offre Deutz-Fahr puisque la commercialisation de sa gamme verte est assurée par ce constructeur.

Olivier Fachard ■



Nouvelle faucheuse-conditionneuse tractée Taarup série 4200 avec tapis groupeur. Trois modèles de 2,80 m à 3,60 m sont proposés.



Faucheuse-conditionneuse traînée FC 313 TG RA Kuhn de la gamme légère avec tapis de groupage pour une largeur de travail de 3,11 m.



Conditionneuse Kuhn FC 703 RA (largeur 7 m) pour tracteurs à poste inversé avec tapis de groupage, machine issue du rachat de la technologie de l'italien Roc.



Massey Ferguson présentait pour la 1^{ère} fois au public sa nouvelle série de tracteurs 5400 (7 modèles de 75 à 125 ch), dont la principale caractéristique est la possibilité d'avoir une transmission Dyna 4 qui permet, à partir d'un seul levier à main droite, de changer les 4 rapports sous charge et les gammes.



La nouvelle remorque auto-chargeuse ES Pro Tec de JF se singularise par son groupe ensileur placé à l'avant qui est en fait issu d'une ensileuse tractée. Il en reprend les mêmes caractéristiques, et notamment son rotor hacheur à 32 couteaux (4 sur la largeur). Elle est proposée en 2 volumes de caisse de 36 et 42 m³.



L'Autrichien Pöttinger, spécialiste des remorques auto-chargeuses de grande capacité, présentait sa Jumbo 8000 avec essieu 8 roues et son système de commande ISO-Bus directement reliable au terminal du tracteur compatible.

Intermat : un salon très pro

Pour sa 7^e édition, le salon Intermat a connu une affluence record, confirmant son envergure internationale et sa position de 2^e salon mondial du secteur après la Bauma de Francfort.

Il a accueilli plus de 209 000 visiteurs, dont 45 % d'étrangers en provenance de 160 pays du monde entier, soit une progression de 16 % par rapport à 2003 et surtout de 21 % des visiteurs étrangers. Des chiffres, dont se sont félicités les 1 400 ex-

posants, dont 75 % d'internationaux en provenance de 42 pays.

On peut saluer le professionnalisme de l'organisation et l'originalité des présentations, notamment en extérieur pour les matériels les plus impressionnants

tels que les grues, mais aussi avec les zones de démonstration sur près de 30 000 m² où les constructeurs pouvaient faire évoluer leurs dernières nouveautés quasiment en conditions réelles d'utilisation. Une initiative qui a attiré un nombreux public.

Ce fut naturellement l'occasion de découvrir des nouveautés dans la plupart des secteurs et nous en avons sélectionné quelques-unes qui peuvent intéresser les entrepreneurs.

Olivier Fachard ■



Vermeer, distribué par Cogeprec, présentait son nouveau broyeur de branches haut de gamme BC 1000XL. Ce modèle tracté est muni d'un moteur diesel de 85 ch et permet de broyer des branches jusqu'à 30 cm de diamètre, grâce à un tambour de 54 x 44 et une table d'alimentation de 176 cm

Plaisance, constructeur spécialisé en matériel forestier, a profité d'Intermat pour présenter le Galotrax, version à chenilles de son tracteur forestier Variotrac. Il est disponible en 4 modèles d'une puissance de 130 à 500 ch. Avec ses boggies articulés sur balancier, il est doté d'une capacité de franchissement importante. Son relevage, commandé par un seul manipulateur, peut être équipé de différents outils, comme des broyeurs de pierres ou forestiers, ou encore les Rotosol et Rotochaux.



Volvo CE présentait de nombreuses nouveautés sur son stand, dont une application originale de sa pelle hydraulique EC 210B F équipée d'une tête d'abattage Ponsse. D'une puissance de 143 ch, elle a été équipée pour s'adapter à cette activité, notamment en terme de visibilité et de sécurité du chauffeur. Volvo doit également lancer prochainement 3 autres pelles hydrauliques lourdes pour le secteur forestier.



De nombreux nouveaux modèles de mini-pelles étaient présentés à Intermat. C'est le cas du modèle TB 125E de Takeuchi dont la spécificité est d'être équipé d'un moteur électrique, ce qui en fait une machine silencieuse, propre et économique, tout en garantissant des performances de haut niveau.



Mecalac Ahlmann a exposé sa nouvelle pelle sur chenilles 712 MC de 11 t qui est la plus puissante de sa catégorie. Caractérisée par sa cabine à gauche, elle est dotée du relevage de flèche (breveté) qui permet d'avoir un angle de débattement de l'outil de 140°, et du système d'attache rapide Mecalac.



Nouvelles mini-pelles Semi-Vio de Ammann-Yanmar avec 2 modèles SV 15 et 17, la seconde disposant d'un balancier allongé (profondeur de fouille de 2,40 m), une seconde vitesse de translation et d'une pompe à débit variable. Elle est disponible également en version Ex à châssis à largeur variable de 750 à 1 090 mm pour plus de stabilité.



Le Finlandais Allu présentait un concept innovant de godet cribleur modèle SC, disponible en plusieurs volumes de 0,50 à 2,20 m³, et adaptable sur pelles (8 à 25 t) et sur chargeur ou tracto-pelle (5 à 14 t). Équipé d'un rotor à marteaux, il permet, sur chantier caillouteux d'obtenir un produit final plus fin mieux adapté, évitant la séparation.

Le constructeur allemand Kramer présentait sa nouvelle gamme de chargeuses à pneus série 80 qui comprend 7 modèles de 50 à 126 ch et qui se caractérise par un design moderne, un confort de cabine de haut niveau et des fonctionnalités très complètes avec, notamment, un circuit hydraulique de travail servo-assisté. Il présentait également ses nouveaux télescopiques que l'on devrait retrouver prochainement aux couleurs Claas.



Haulotte a présenté une innovation mondiale avec la chargeuse pelleuse MJX à rotation totale, disponible en 3 modèles. Cette machine polyvalente d'une puissance de 92 ch est à roues motrices directrices pour une maniabilité maximale. Elle peut être équipée de nombreux outils et ses performances lui permettent de nombreuses applications.

Le fabricant de pneumatiques a créé l'innovation à Intermat avec son nouveau concept Tweel. Il s'agit d'une roue non pneumatique destinée aux engins légers, constituée d'une bande roulement reliée à la jante par des rayons flexibles. Son principal intérêt est d'être increvable d'où une mobilité ininterrompue. Son montage est simple et il peut être rechapé.



Le constructeur français Panien, également présent dans le secteur agricole, présentait une nouvelle gamme de stabilisatrices Challenger, dont le modèle 360 à châssis articulé et motorisation arrière (391 kW). Elle se caractérise notamment par son déport de cloche de stabilisation.



JCB complète sa gamme de chargeuses avec les modèles 426 et 436 qui rejoignent la 456. Avec des capacités de charge augmentées, elles sont disponibles en 2 configurations, parallélogramme (version HT) pour une meilleure visibilité sur le chargeur et cinématique en Z (version ZX) avec plus de force d'arrachement.



Bobcat complète largement sa gamme avec un nouveau télescopique de 10 m, des chargeuses sur pneus à 4 roues directionnelles et surtout 3 modèles de chargeuses articulées AL 275, 350 et 440 d'une puissance de 48, 60 et 82 ch.

Euroforest : un incontournable du secteur

La 5^e édition d'Euroforest a de nouveau connu un succès mérité. Sur un site exceptionnel à Saint-Bonnet-de-Joux en Bourgogne, toute la profession de la forêt s'est retrouvée durant 3 jours avec une météo qui a favorisé la venue d'un public très nombreux (39 000 personnes sur 3 jours) et surtout très international.

Fruit de l'association entre Aprovalbois, organisme représentant l'interprofession de la forêt et du bois en Bourgogne, et la CFBL, Coopérative Forestière de Bourgogne, Auvergne et Limousin, cette manifestation a désormais une envergure internationale qui la positionne comme un incontournable du secteur. Il est vrai

que la présence de plus de 360 exposants en provenance du monde entier avec des matériels couvrant toute l'offre avait de quoi fournir un programme attrayant. Euroforest est installé sur un domaine forestier de 150 ha sur lequel les stands étaient organisés par pôle technique tout au long d'un circuit forestier de plus de 4 km.

Les entrepreneurs forestiers se sont retrouvés sur le stand de la fédération nationale des Entrepreneurs des Territoires et de sa représentation régionale en Bourgogne. Nombre d'entre eux avaient prêté leur assistance à certains constructeurs en apportant leurs matériels et en participant aux démonstrations dyna-

miques, une des spécificités de cette manifestation.

Sans balayer de manière exhaustive tous les nouveaux matériels présentés à Euroforest, voici une sélection assez complète dans différents secteurs.

Olivier Fachard ■

FLEXON



PROMOTION SUR TOUTE NOTRE GAMME DE CHÂÎNES




✓ CONVOYEUR

✓ ÉLÉVATEURS

✓ CHÂÎNES À ROULEAUX

LIVRAISON dans toute la France

Grilles - secoueurs - Courroies - Vilebrequins de secoueurs

FLEXON GMBH

741, ZAC des Longues Raye
60610 LACROIX SAINT OUEN

tél.: 03 44 91 23 19 - fax : 03 44 91 23 22



▲ L'Highlander est un engin forestier spécial développé par l'Autrichien Konrad. D'une puissance de 230 ch et doté de 4 roues motrices directrices, il présente la particularité d'avoir les essieux avant et arrière qui sont translatables pour augmenter la stabilité et la capacité de franchissement. Il est destiné à diverses applications comme l'abattage ou le débardage.

► Komatsu, maison mère des matériels forestiers Valmet, présentait des applications forestières sur ses pelles TP telle que la PC 228 LC équipée d'une tête d'abattage Valmet 370E. On découvrirait également sa nouvelle gamme de porteurs « .3 » avec 4 modèles de 134 à 230 ch équipés de moteurs Sisu.





L'Eurotrack 100 TR de TSI est un tracteur polyvalent sur chenilles de 104 ch, doté d'une capacité de franchissement impressionnante tout en ayant une pression au sol très réduite, inférieure à 100 g/cm². Différentes versions sont proposées, dont celle-ci avec un attelage 3 points coulissant d'une capacité de 1000 kg.



Le constructeur du Gard Unac exposait la nouvelle version de son porteur 300 NF. D'une puissance de 300 ch, il reçoit un pont renforcé permettant une monte de pneus plus grands pour une garde au sol relevée. Il peut recevoir à l'arrière un treuil entièrement protégé.



L'Allemand PM Pfanzelt présentait pour la 1ère fois en France ses matériels (tracteurs forestiers et porteurs, remorques de débardage, treuils forestiers...), dont ce tracteur PM-Trac basé sur un tracteur Steyr modifié (puissance 156 ou 192) avec poste de conduite rotatif, commandes spécifiques, blindage, et un système d'attelage avec dispositif interchangeable permettant différentes applications.



L'originalité du nouveau broyeur AHWI FM 700 (distribué par Hantsch) est son rotor équipé de 2 types de couteaux, l'un commençant le travail, le second l'affinant, avec un besoin de puissance réduit.



John Deere a fait travailler sa nouvelle abatteuse 1470D, à 6 roues pour une puissance de 240 ch. Elle était équipée d'une nouvelle tête H 290 munie d'un moteur d'entraînement de 1 300 cm³, et d'un guide-chaîne de 850 mm pour un diamètre de coupe maxi de 750 mm.

Remorques Chevance

Bennes TP

22200 GUINGAMP - Tél. 02 96 43 40 62



Un entrepreneur du Haut-Doubs, JTA Chez Valentin, présentait un astucieux équipement pouvant être monté sur pelle à chenilles ou tracto-pelle pour le débuissonnage. Cette pince devrait être proposée en 3 dimensions de 1,20 m à 2,20 m d'ouverture et son efficacité est redoutable.



Hantsch exposait le 1^{er} broyeur à plaquettes Wust KAE 100-B d'une puissance de 420 ch et monté sur châssis camion. Il est utilisé par François Pasquier, vice-président du pôle forêt d'EDT.



Le broyeur de branches Safe Track de l'Anglais Green Mech a la particularité, d'une part, d'être monté sur chenilles pour travailler en conditions difficiles mais surtout de pouvoir s'adapter à la pente (jusqu'à 35°) grâce à des « jambes » s'ajustant en hauteur et en largeur.



Le Chaptrack d'Eliatis est un tracteur de montagne 4 RM directrices à avancement hydrostatique d'une puissance de 175 ch. Sa conception innovante lui permet de recevoir de nombreux accessoires. D'une grande maniabilité et stabilité, il permet de nombreuses applications tant en forestier, qu'en voirie ou en manutention.

REREMORQUES
ROLLAND

*Il y a toujours
une solution Rolland*



Tél. 02 98 85 13 40 • Site : www.remorquerolland.com • email : infosrolland@wanadoo.fr



RECEVEZ CHEZ VOUS LA SEULE REVUE EXCLUSIVEMENT DÉDIÉE AUX
ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

ABONNEMENT page 30 & 54



L'Allemand Posch (distribué par Nidal) présentait notamment une nouvelle fendeuse coupe-bois portée sur tracteur, la Spaltfix 3200 qui, avec sa puissance de 15 t, permet de couper du bois jusqu'à 32 cm de diamètre pour des longueurs de 20 à 50 cm et jusqu'à 12 éclats.



Le nouveau fendeur bûcheur Aficor FM816 d'Innovations et Paysages accepte des bois d'un diamètre jusqu'à 80 cm et sa force de fendage est de 43 tonnes. Son couteau spécial permet de 2 à 16 éclats sans changer de matrice et la largeur des bûches est réglable.



Outre sa nouvelle gamme de broyeurs de branches Natura (5 modèles pour des diamètres de bois de 150 à 250 mm), Rabaud présentait au travail son nouveau combiné scie/fendeuse porté sur tracteur Forest Cut, qui permet des longueurs de coupe de 250 à 600 mm pour un diamètre maxi de 380 mm.

STRAUTMANN

Premier épandeur à fumier à pilotage GPS !



Equipé avec régulation de débit, poids et volume
Mémoire des données et imprimante.

HAUTE TECHNOLOGIE

PRÉCISION – TRAÇABILITÉ – FIABILITÉ

Pour tous renseignements écrivez ou téléphonez à :



EQUIPEMENTS MODERNES AGRICOLES

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LA FRANCE

ZI SUD – 57430 SARRALBE

A votre service !

tél. 03.87.97.83.80 – fax 03.87.97.07.52 – mail : ema.clement@wanadoo.fr

RÜBIG
TECHNIQUE DE FORGE

**OPTEZ POUR
LA QUALITÉ**

Les chaînes forgées RÜBIG sont utilisées par de grands constructeurs et par les entrepreneurs parce qu'elles assurent un fonctionnement SÛR, PARFAIT et ININTERROMPU des machines agricoles, donc une meilleure productivité.



• **Très grande résistance à l'usure** et utilisation possible dans des conditions extrêmes

• **Pas d'allongement** de par sa construction spéciale

• **Soudures très faciles** directement sur les maillons

• **Démontable manuellement**, la chaîne RÜBIG facilite l'entretien

FRANZ RÜBIG & SÖHNE GmbH Co KG - Kai Heusler (agent commercial)

28, rue du Perthuis - 71850 CHARNAY-LES-MACON

Tél : 03 85 34 68 76 - Fax : 03 85 34 68 75

Internet : www.rubig.com - e-mail : kai.heusler@wanadoo.fr

En bref

SALON DU MAÏS FOURRAGE, LES 30 ET 31 AOÛT
Démonstrations dynamiques, parcelles d'essais, collections sur pied caractérisent le Salon du maïs fourrage – auparavant nommé 48 heures maïs fourrage – qui se déroule à Nouvoitou, en Ille-et-Vilaine.
Salon du maïs fourrage
Tél. 02 54 71 11 33.

INNOVAGRI, DU 5 AU 7 SEPTEMBRE
Semences, fertilisation, protection des plantes, travail du sol, de récolte, organisation des chantiers, etc. Tels sont les nombreux domaines qu'aborde Innovagri via plus de 300 entreprises et instituts attendus à Outarville (47).
Innovagri
<http://www.innovagri.com>

SPACE, DU 12 AU 15 SEPTEMBRE
Le salon de la production animale, carrefour européen, ouvre ses portes le 12 septembre à Rennes, au parc des Expos. Il rassemble tous les acteurs des filières avicole, porcine, bovine (lait et viande), cunicole et ovine. Entrepreneurs des Territoires sera présent sur ce salon international – un tiers des exposants viennent de l'étranger – par l'intermédiaire d'EDT Bretagne.
Space
www.space.fr

LE SALON VERT, LES 20 ET 21 SEPTEMBRE
Les professionnels des travaux ruraux se donnent rendez-vous sur le Salon vert, à Saint-Chéron, dans l'Essonne, pour assister à des démonstrations de matériels, pour découvrir certaines collections végétales, le tout dans un parc de 25 hectares.
Salon vert,
Tél. 03 85 73 05 73.

MAÏS AU FUTUR, 20 ET 21 SEPTEMBRE
À l'égide d'Arvalis-Institut du végétal, le salon Maïs au futur, qui se tient à Pau-Montardon (64), s'intéresse à la chaîne de production de ce végétal, mettant l'accent sur les progrès techniques réalisés à chaque étape de sa récolte.
Maïs au futur
Tél. 01 44 31 10 00.



Alliance complète sa gamme forestière et peut désormais répondre à tous les besoins (porteurs, skidders et abatteuses). Ces derniers modèles sont les 23.1-26 16 et 30.5-32 16 PR F 345 pour skidders (28L-26 et le 24.5-32 en préparation), les 650/65-38 16 et 540/65-28 16 PR F 360 pour tracteurs agro-forestiers de forte puissance, les 600/65-34 et 700/55-34 14 PR F 346 pour porteurs 6 roues et abatteuses et enfin le 500/60-15.5 12 PR F 328 pour remorques forestières.

JMS est un fabricant québécois spécialisé dans les équipements forestiers destinés aux quads. Il présentait notamment de nouvelles chenilles « 4 saisons » permettant une utilisation en conditions difficiles.

Le Canadien Portable Winch a étonné plus d'un visiteur avec son ingénieux treuil portable à cabestan pouvant s'adapter à de nombreuses situations sans moyen considérable. Pouvant être en ligne simple ou avec poulie, il a une puissance de 2,5 ch pour une vitesse d'avancement de 12 à 18 m/mn et une force pouvant atteindre 2 tonnes.



Wood Mizer, spécialiste des scieries mobiles, présentait son nouveau modèle LT 170 dont les améliorations sont la présence de supports latéraux hydrauliques, un retourneur à chaînes double sens, une éjection automatique des planches, des rouleaux d'avancement motorisés et une télécommande à distance.



Naudet, pépiniériste réputé, présentait un prototype de planteuse assistée portée sur tracteur qui permet une mécanisation de la plantation même en terrains non préparés.



Épandeur à fumier : polyvalence et grande capacité

Les hérissons verticaux ne font plus de complexe et prétendent assurer une qualité de travail comparable à celle des systèmes de table d'épandage. Beaucoup de constructeurs ont retouché leurs piquants pour améliorer la régularité des projections. Rares sont en revanche ceux qui font valider leurs performances par des contrôles normalisés. Que ce soit pour des raisons agronomiques, de traçabilité ou de bon voisinage, l'épandage connaît aujourd'hui un renforcement des contraintes et des contrôles. Ce qui peut entraîner l'apparition de nouveau genre de matériel.

La généralisation de l'électronique embarquée se confirme. Aujourd'hui, elle va bien au-delà de la gestion des débits et s'applique aussi au monitoring des chantiers et à la cartographie des épandages. Autre tendance lourde : le développement des gros matériels.

Miro Haywang galvanise la longévité

Le constructeur franc-comtois généralise la galvanisation de série sur toute sa gamme d'épandeur surbaissé Saturne. Celle-ci va de 8 à 16 tonnes. Outre un look inimitable à la « Star Trek », le procédé offre une garantie de plus grande résistance à la corrosion. Un avantage qui améliorera la valeur de revente. Miro Heywang généralise également aux modèles 8 et 10 tonnes les équipements jusque-là réservés à son grand modèle 16 tonnes : flèche à ressorts, béquille hydraulique, tension à ressorts des chaînes du tapis et cardan grand angle. De plus, les SH 80 S et SH 100 S se verront équipés d'une porte guillotine galvanisée et équipée de feux arrière escamotables.

Miro Heywang améliore la fabrication de ses vis. Jusque-là fabriquées en plusieurs parties soudées,



elles sont dorénavant constituées d'un seul tenant de tôle pliée. Un procédé de fabrication qui renforce la fiabilité de la machine et la qualité du travail en supprimant les aspérités qui pouvaient perturber la projection du fumier.

Jeantil : toujours plus de polyvalence et de précision

Seul constructeur français à avoir passé avec succès la draconienne épreuve du test Signum de l'organisme allemand DLG (Deutsche Landwirtschafts-Gesellschaft), Jeantil mise toujours autant sur la précision et la polyvalence. Alors que la norme européenne tolère 30 % de variation, les épandeurs EVR

Des tonnes à lisier de 2300 à 24000 litres

toute une gamme d'équipements
à votre disposition

AGRIMAT S.A.

RUE DE BELLEFONTAINE 4, B-5555 BIEVRE
TÉL. +32 61 51 13 42 - FAX : +32 61 51 13 45
FRANCE : BP17 - 08260 MAUBERT - FONTAINE
TÉL. 03 24 35 25 00 - FAX : 03 24 35 21 90
E-MAIL : AGRIMAT@SKYNET.BE
WWW.AGRIMAT.COM





offrent moins de 20 % grâce leur dispositif de vis verticale à doigts adaptables. Et cela, quels que soient les produits : fumiers bovin, compost et fumier de poule. L'originalité du système Jeantil réside dans la modularité du jeu de doigts. Quatre profils existent. Selon que le produit est humide ou sec, il suffit de remplacer un doigt mince par un doigt élargi pour adapter l'outil. Cinq configurations sont possibles. Un quart d'heure et quelques boulons suffisent à passer de l'une à l'autre.

Pour améliorer encore la précision des épandages, Jeantil propose un système de pesée directe sur les suspensions de la remorque. Une solution avantageuse qui évite le recours à un double châssis. Collectées et affichées sur boîtier de commande, les informations permettent de gérer avec grandes précisions les quantités épandues sur les parcelles et ainsi respecter scrupuleusement les plans d'épandage.

Emo-Strautmann : le fumier à la carte

Fumier ou boue, l'épandeur Universel VS 22 Strautmann fait les choses en grand. Après trois ans de développement aux champs, le gros épandeur de 19 m³ du constructeur allemand a fait la preuve de sa résistance aux plus colossales charges de travail : 100 000 tonnes en une année ! Chaîne à maillon plat, boîtiers à bain d'huile, assiettes en acier suédois traité Hardox, Strautmann fait tout pour conforter sa réputation de robustesse. Néanmoins, l'innovation la plus spectaculaire de la nouvelle génération d'épandeurs concerne le système de régulation élec-

tronique du débit et la gestion cartographique des épandages qui fait appel au GPS.

Installé en cabine, le terminal de bord reçoit trois types d'informations : ouverture de la porte-guillotine qui détermine les quantités évacuées, vitesse d'avancement du convoi et localisation par GPS. Ainsi conformé, le système permet d'enregistrer avec précision les quantités d'amendement organique et de fertilisant épandues dans les parcelles. Un moyen particulièrement efficace pour assurer la traçabilité des fumiers et des boues. Outre la gestion des suivis (administratif et commercial), l'informatique embarquée de Strautmann aide à préparer le travail. Ainsi, le client pourra fournir un fichier cartographique intégrant les diverses caractéristiques de la parcelle : les besoins agronomiques de la culture et les contraintes environnementales, telles que les valeurs limites et les restrictions d'application dues au cours d'eau ou aux habitations, par exemple. L'opérateur peut ainsi être informé en temps réel, voire alerté si la situation l'exige. En outre, le système apporte une aide à la conduite appréciable en permettant de surveiller les paramètres de travail depuis la cabine et ainsi optimiser les réglages afin de réagir au plus vite en cas de problème.

Hauswirth : une gueule de Titan

Avec leur système GTI, les épandeurs Titan se reconnaissent par leur cadre plus grand que leur caisse. Vue de derrière, leur gueule impressionne. Le grand cadre galvanisé du constructeur de Haute-Saône accueille deux hérissons d'un mètre de diamètre. Une dimension qui augmente la vitesse linéaire en bout de disque et donc l'énergie transmise au fumier. La conception en double spire des hérissons équilibre le dispositif, ce qui est favora-





Déchaumeur à sécurité non-stop

- dents carré 40mm équipées de socs papillon
- largeur de travail de 3 à 3,75m en fixe et de 3,75m à 6m en repliable hydraulique
- roues stabilisatrices

SOUPLE ET EFFICACE

27110 LE NEUBOURG • Tél. 02 32 35 16 33 • www.bonnel-sa.com

HERAX 20 Tandem suiveur




NOUVEAU

- Bennes
- Épandeurs
- Plateaux
- Bennes T.P.

F.G. Industries - 222 route de Vienne - 38260 Faramans - France
Tél : (33) 04 74 54 22 42 - Fax : (33) 04 74 54 23 43

ble à la régularité de l'épandage. De plus, le système présente aussi l'avantage de découper le fumier en particules plus fines. De 12 à 17 m³, les Titans se distinguent aussi de la concurrence par leur système de régulation. Hauswirth, spécialiste des plateaux fourragers est sensible à l'équilibre des convois. Ainsi, la porte-guillotine accusée de donner trop de ballant à l'attelage, a été remplacé par une porte à glissière avec un escamotage horizontal. Autant de particularités qui permettent au Titan de lancer toutes les matières. La polyvalence est l'un des arguments développés par cette société de construction mécanique de taille artisanale.

Jeulin : avec le régulator, roulez sans fuite

Entre la tonne à lisier et l'épandeur à fumier, il y avait un chaînon manquant que le constructeur blé-sois comble avec le Régulator. Ce nouveau matériel présente la double particularité de disposer d'une cuve parfaitement étanche et d'un épandage latéral. Il a été conçu pour répondre aux cas particuliers des matériaux semi liquide ou pâteux. Avec le développement des stabulations en logette utilisant des pailles courtes, on ne sait plus si les élevages produisent des lisiers trop visqueux pour être aspirés ou des fumiers trop mouillés pour être transportés sans bavures.

Le développement des contraintes environnementales et de l'augmentation de l'exigence des populations et des communes rendent la question particulièrement sensible pour les professionnels. D'autant que d'autres produits d'épandage, les boues fraîches de STEP municipales ou les fientes et coquille d'œuf, peuvent aussi occasionner des épanchements indésirables. Avec sa cuve étanche, le Régulator répond à ces besoins de propretés. Mais le nouveau matériel de Jeulin présente aussi des avantages agricoles et agronomiques. En effet, l'éjection latérale permet de surveiller le chantier mais surtout modifie l'équilibre du chargement en entraînant la charge vers l'avant. Du coup, le tracteur conserve toute son adhérence et peut, en terrain accidenté, aussi bien d'épandre en montant qu'en descendant... La technique de l'épandage latéral présente un débit de chantier limité. En

revanche, elle permet d'épandre en toute tranquillité sur les prairies et sur les céréales en herbe qui ne peuvent recevoir que de faibles quantités de matière à l'hectare (2 à 5 tonnes par hectare).

Sodimac : caisse étroite double essieux

Le succès de la gamme surbaissée caisse étroite ne connaît qu'un bémol : un chargement limité. Sodimac passe à la dimension supérieure avec un modèle à double essieu. Avec sa caisse élargie et en encore plus évasée (ce qui facilite encore le chargement), le nouveau Rafal 2000 a du coffre : 20 m³. C'est toutefois sur la bascule que la différence est la plus manifeste. L'engin a été homologué pour circuler avec une charge utile de 16 tonnes quand le précédent modèle, le Rafal 1800, était limité à un poids total en charge de 16 tonnes. Bref, c'est environ 5 tonnes de gagnées. L'engin, dont deux préséries ont déjà été éprouvées cet hiver, anticipe la nouvelle réglementation de circulation routière autorisant une circulation à 40 km/h. Ainsi, le Rafal 2000 est équipé de frein pneumatique. Le système de double essieu en tandem suiveur est équipé en série de pneus de 620 d'un diamètre de 1,4 m. Comme les autres modèles de la gamme Rafale, le gros épandeur du constructeur armoricain peut être équipé d'électronique embarquée permettant de réguler le débit en fonction de l'avancement (DPA). Un dispositif qui peut aussi être connecté à un système GPS du tracteur pour cartographier les épandages et répondre ainsi aux demandes toujours plus pressantes d'un renforcement de la traçabilité.

Hawe : pour passer dans la troisième dimension

Le constructeur allemand de Basse-Saxe Hawe s'est associé à son compatriote Köckerling pour distribuer ses matériels en France. Avec ses trois essieux, le DST 32 TS impressionne. C'est le plus gros modèle de la gamme, il affiche un poids total en charge de 32 tonnes pour un gabarit de XXL de 7,6 m de long pour 2,1 m de large, offrant ainsi 23 m³ de volume de chargement. Encore novice sur le marché français, (le site internet d'Hawe affuble joliment ses

QUALITÉ - TECHNICITÉ - ROBUSTESSE



- BENNES Agricoles, Semi et Élévatrices
- BENNES TP et Porte Engins



- ÉPANDÉURS à table, à Vis Verticales, automoteur
- PLATEAUX - BÉTAILLÈRES surbaissées...

DRG ET LOGOS

DANGREVILLE
constructeur
contact@dangreville.fr - www.dangreville.fr

80290 CAULIÈRES
Tél. : 03 22 38 01 77
Fax : 03 22 38 03 55

Remorques agricoles
de 8 à 24 tonnes



GRANDE NOUVEAUTÉ
DES LE MOIS DE SEPTEMBRE 2006
notre remorque DS 162
tout hydraulique

Epandeurs Industriels et Verticaux
de 8 à 15 tonnes



DESTOCKAGE
MASSIF SUR
HERSES SICMA



delaplace - mouzon

02590 ETRÉILLERS - FRANCE Tél. : (33) 03 23 50 80 00 Fax : (33) 03 23 68 70 01
<http://www.delaplace.com> EMAIL: ventes@delaplace.com



gros engins de la dénomination de « *disséminateur universel spacieux* », le spécialiste allemand mise sur ses matériels de grande dimension pour faire une percée. Si la traduction est approximative, la qualité et la rigueur technique est au rendez-vous. Les matériels Hawe satisfont à la norme TÜV pour ce qui concerne les caractéristiques routières et la précision des tables d'épandage a été éprouvée par les tests de l'organisme de certification DLG (Deutsche Landwirtschafts-Gesellschaft). Outre la robustesse, le constructeur met en avant la polyvalence de l'engin. Les assiettes de lancement sont équipées de pelles réglables pour affiner la balistique selon les différents produits à épandre. La Hawe est ainsi capable de disséminer avec la même précision tous les types de produits, qu'ils soient lourds, comme le fumier, ou légers comme le compost.

Brochard : deux assiettes pour mieux faire cracher le Dragon

Pour améliorer encore la régularité des projections de ses dragons, le constructeur vendéen a

équipé ses hérissons verticaux d'un deuxième jeu d'assiettes. Placées au-dessus du tapis, elles complètent le service. Du coup, les hérissons gagnent non seulement en régularité mais aussi en polyvalence. Le constructeur assure qu'ils épandent tous les produits avec le même soin. La gamme des Dragon comprend trois modèles se différenciant par leur la taille et le diamètre de leurs hérissons. Ceux du Dragon 1500 sont longs et minces (1,8 m de long pour 77 cm de diamètre), ceux du 1600 sont plus gros (90 cm de diamètre) et ceux du dragon 1700 sont plus courts 1,3 m pour 88 cm de diamètre. Les trois modèles se déclinent en 6 dimensions de caisse de 4,5 m à 7 m de long et proposent un volume de chargement de 10 m³ à 19 m³. Toute la gamme des Dragon est dorénavant équipée d'un coffre avant qui protège le système de régulation.



Pour vous aider à communiquer

Le dialogue avec les riverains devient un passage obligé pour la profession. La discussion est nécessaire pour lever les craintes sanitaires infondées, expliquer l'utilité agronomique de la fertilisation et la nécessité de reconstituer le potentiel organique des sols indispensable à la préservation du patrimoine pédologique et à la limitation du ruissellement des eaux. Le Syprea, qui regroupe une grande partie des bureaux d'études et donneurs d'ordre du secteur, vient d'éditer un DVD pédagogique. Ce film répond avec la plus grande rigueur à toutes les questions que se pose la population à propos des boues. Il donne largement la parole aux scientifiques. Ce film est disponible au Syprea sur simple demande. Tous les professionnels de l'épandage devraient l'avoir en réserve.

Le DVD Recycler les boues en agriculture : un choix raisonné est disponible sur simple demande par mail ou par fax : Syprea 83, avenue Foch, 75116 Paris, tél. 01 53 70 13 50 - fax. 01 53 70 13 40, e-mail : contact@syprea.org, site : www.syprea.org

Coordonnées des principaux constructeurs

Nom	Adresse	Téléphone	Site
Brochard	85190 Beaulieu-sous-la-Roche	02 51 98 84 24	www.isasite.net/brochard
Ema- Strautmann	EMA 57430 Sarralbe		www.strautmann.com
Hauswirth	70203 Lure	03 84 30 47 48	
Hawe	61500 Essay	02 33 27 69 16	www.hawe-wester.de
Jeantil	35590 L'Hermitage	02 99 64 04 04	www.jeantil.com
Jeulin	41000 Blois	02 54 20 06 27	www.jeulinsa.fr
Miro Haywang	25510 Pierrefontaine-les-Varans	03 81 56 18 00	www.miro.fr
Sodimac	22550 Saint-Potan	02 96 83 71 52	www.sodimac.fr

Faucheuse d'accotement : un complément de l'épareuse

Si la débroussailleuse est un incontournable dans le domaine de l'entretien, que ce soit des haies, mais surtout des bords de route, la faucheuse d'accotement s'avère souvent très utile et complémentaire de la première.

Ces machines sont basées sur le même principe que les débroussailleuses avec un rotor, équipé de couteaux en Y ou de marteaux cuillers, qui suit le terrain par l'intermédiaire d'un rouleau palpeur libre situé à l'avant du groupe de broyage. Si ils sont traditionnellement portés à l'arrière du tracteur, certains modèles peuvent se monter indifféremment à l'avant ou à l'arrière. L'offre peut être divisée en 2 grandes catégories de machines, celles où le groupe de broyage reste horizontal avec une translation ou déport sur le même plan, et celles où ce même groupe de broyage peut être incliné pour s'adapter aux configurations du terrain (travail sur les bords de fossé). Cet angle peut varier, mais est le plus souvent compris de -75° (travail en « creux ») à $+90^\circ$ (travail en « bosse »), le réglage de l'angle se faisant hydrauliquement. Quant aux largeurs de travail, elles varient de 1,40 m à 2,25 m.



Nouveau modèle frontal Flexia de Noremat.

Flexia, nouveau modèle frontal chez Noremat

Noremat, spécialiste des matériels d'entretien pour professionnels, propose une gamme complète en versions axiale et latérale pour répondre à l'ensemble des besoins exprimés par les entrepreneurs.

La gamme débute avec le modèle Elenia (1,20 m à 2 m) qui se différencie des autres modèles par sa transmission à 3 courroies trapézoïdales, alors que les Sprinta et Sprinta Flex sont équipées d'une courroie monobloc 4 gorges. Ces dernières (1,2 m à 2,3 m) sont adaptées aux travaux intensifs avec une qualité

de coupe même à grande vitesse. Le profil du carter est spécialement étudié pour une plus grande capacité d'absorption et d'éjection de la végétation. Elles sont munies d'un rouleau palpeur à 3 positions, d'une sécurité par effacement vers l'arrière et vers le haut, d'une chicane anti-enroulement, d'une protection des paliers du rotor et de bavettes anti-projection.

La Sprinta Flex est dotée en plus d'une 3^e articulation qui permet de lever l'ensemble de coupe sans actionner le relevage. Cette technique lui procure une très grande souplesse d'utilisation et d'adaptation à tous les profils d'accotements et de fossés, lui permettant de gagner 550 mm en hauteur et de couper l'herbe sur des talus situés au-dessus du niveau de la route.

McCONEIL GARANTIE 3 ANS*

- 1 Gamme complète de 2,70 à 8 mètres
- 2 Broyeur
- 3 Lamier
- 4 Décompacteur

* sur la gamme débroussailleuse

Tél. 01 60 58 53 36
Fax 01 64 01 05 31



Faucheuse déportée TB de Kuhn.

Toutes ces machines sont équipées de couteaux cuillers, d'un effacement du groupe de broyage par biellette articulée en rotation et d'une suspension oléopneumatique.

Noremat propose également une gamme de faucheuses axiales, les GLX, en versions frontale ou arrière avec déport mécanique ou hydraulique (1 m à 2 m) et les XP (1,60 m à 2,70 m), plus destinées aux tracteurs de pente et pouvant travailler en végétation très dense grâce à un volet frontal relevable. Le carter est muni d'un contre-couteau qui permet de régler la finesse de coupe.

Enfin, Noremat va commercialiser cette année une nouvelle faucheuse frontale baptisée Flexia FT (disponible en 2 m et 2,30 m avec déport de 60 cm) dont la particularité est un attelage tiré et une suspension intégrée qui permettent un suivi automatique du terrain dans le sens horizontal et vertical.

Rousseau, autre spécialiste des matériels d'entretien, propose une large gamme qui débute avec la série X. Elle comprend 3 modèles 1600 et 2000 XAD (axiales déportées) et 1600 XL (arrière latérale) de 1,60 m et 2 m de largeur de travail équipés de 36 et 54 couteaux cuillers, d'un déport fixe de 35 et 39 cm (XAD), et d'un angle de travail du rotor de -30° et $+90^\circ$ sur la XL. Un modèle frontal 2000 XF est également disponible. La gamme se poursuit avec les



Certains modèles comme cette RL 1800 de Gyrax peuvent être montés en position frontale.

1600 TL et TS (1,60 m de largeur de travail, 2,70 m et 3,10 m de portée horizontale, -45° et $+56^\circ$ d'angle) avec 60 cm de déport latéral (hydraulique sur la TS). Elles se distinguent par une sécurité par effacement et retour automatique, un rouleau palpeur à 3 positions, une sustentation oléopneumatique et un entraînement par 3 courroies trapézoïdales à tendeur automatique.

On trouve ensuite la série Spidor avec 2 modèles 160 et 200 en 3 versions, fixe, avec déport latéral par coulissement ou par parallélogramme (36 fléaux cuillère, hauteur de coupe réglable de 40 à 130 mm, angle de travail de $+90^\circ$ à -60° , contre-couteau amovible). Enfin, on trouve en haut de gamme le modèle Xtra avec une portée horizontale de 2,65 m, une portée en talus de 1,82 m et un déplacement horizontal de 1,60 m. C'est une machine indépendante avec un moteur de 55 ch et un circuit hydraulique avec pompe à pistons.

Spécialisé dans la vente directe, Agram propose 2 modèles de faucheuses d'accotement. Le modèle Farmer (1,60 m et 2 m pour tracteur de 50 à 90 ch) se caractérise par une liaison parallélogramme pour contourner les obstacles, une transmission par 4 courroies crantées trapézoïdales, un double blindage du caisson et un équipement d'origine en marteaux cuillères lourds (angle de travail de -75° et $+90^\circ$, portée horizontale de 2,37 m). Pour les travaux intensifs, le modèle Prestige pour tracteur de 90 à 120 ch a une portée horizontale de 2,40 m à 2,86 m et reprend des caractéristiques identiques avec des organes plus largement dimensionnés, notamment un rouleau palpeur de 190 mm.

TA 1600 de McConnel, nouveau venu au catalogue Payen

Les Ets Payen distribuent en France les matériels d'entretien du Britannique McConnel, dont une nouvelle faucheuse d'accotement, la TA 1600 (largeur de travail de 1,60 m) qui se caractérise par un déport hydraulique de 75 cm pour une portée maxi de 3,15 m. Elle est équipée d'une transmission par 4 courroies trapézoïdales, d'un rouleau palpeur de 150 mm réglable en 4 positions, d'une sécurité pendulaire et d'une suspension oléopneumatique.

Autre distributeur de matériels britanniques, Quitté propose les machines Bomford, dont la gamme comprend plusieurs modèles. Elle débute avec le Turbo BX 324, faucheuse axiale pouvant être montée à l'avant ou l'arrière du tracteur et d'une largeur de travail de 1,60 m. Elle se poursuit avec les broyeurs TCL (axial déporté) de 1,30 m à 2 m proposés en 2 versions, Universel et Super, cette dernière possédant un déport latéral supplémentaire de 45 cm. Cette année, cette gamme est complétée par les nouveaux Turbo VM (porté avant ou arrière) remplaçant les modèles Condor. Proposés en 1,60 m et 2 m, ils se différencient par un entraînement par 2 boîtiers en accouplement élastique et destinés aux tracteurs de 120 ch. Ils sont munis d'un déport par parallélogramme



Rousseau propose une large gamme répondant à tous les besoins.

me (75 cm), d'une sécurité par ressort dans le bras et d'un angle de travail de -60° à $+90^{\circ}$.

Kuhn, au travers de sa branche Audureau, dispose de la gamme de faucheuses d'accotement TB, disponible en 3 modèles de 1,46 m, 1,75 m et 2,03 m de largeur de travail. Ce sont des faucheuses axiales à déport par parallélogramme pour une portée maxi de 2,50 m à 3 m, sécurité par double ressort sur un des bras du parallélogramme et d'une transmission par 3 courroies. Le caisson blindé est muni d'une contre-lame crantée et le réglage de hauteur de coupe se fait par le rouleau à embouts démontables, tandis que le rotor peut être équipé de couteaux Y (40 à 56) ou de marteaux cuillers (20 à 28).

Autre spécialiste des broyeurs, GyraX offre une large gamme de faucheuses d'accotement avec les modèles RL à déport hydraulique de 60 mm (pour tracteurs de 30 à 120 ch) et RF rotofaucheuses axiales déportées, les 2 versions étant disponibles en 4 largeurs de 1,24 m à 2 m et toutes équipées de marteaux cuillers montés sur manille torsée (10 à 16 pour les RF et 32 à 52 pour les RL). Les modèles RL sont disponibles en version frontale. Elles se caractérisent par un entraînement à courroie 5 brins avec un boîtier surdimensionné, une sécurité non-stop (série sur frontale, option sur portée arrière), un déport hydraulique par parallélogramme et d'un angle de travail de -50° et $+90^{\circ}$, d'un réglage de hau-

teur de 2 à 10 cm par rouleau et d'une finesse de coupe réglable par le contre-couteau.

Pour les usages professionnels, SMA, autre spécialiste des matériels d'entretien, propose sa série TP DMG avec 2 modèles (60 et 74) de 1,60 m et 1,90 m de largeur de travail, qui sont réversibles arrière ou frontal. Ils sont équipés d'un rotor de coupe de 410 mm de diamètre, de conception équivalente à ceux de ses débroussailluses, à marteaux cuillers (36 et 42). La transmission est assurée par une courroie poly V 5 gorges, tandis que le déport de 60 cm est commandé hydrauliquement, de même que la sécurité sur le parallélogramme. Pour les tracteurs de montagne ou destinés au travail en pente (Reform et Aebi), SMA propose le modèle F74 porté avant (1,92 m de largeur de travail) équipé de couteaux Y avec un déport fixe de 30 cm, une transmission par 3 courroies trapézoïdales et une bavette amovible pour le travail dans les végétations épaisses.

Nicolas propose 4 types de machines, la faucheuse axiale AP, des faucheuses de talus F, des modèles déportables FP et des faucheuses articulées FA. La première a une largeur de travail de 2 m et bénéficie d'un déport hydraulique de 70 cm sur parallélogramme, le boîtier de transmission étant positionné sur le groupe de broyage. Elle est équipée d'un rotor à cuillers montées sur manilles torsées et d'un rouleau arrière réglable pour la hauteur de coupe. Les secondes (3 modèles de 1,20 m, 1,60 m et 2 m) sont portées arrière et munies d'une sécurité sur ressort et d'une suspension à accumulateur tandis que l'angle de travail varie de -70° à $+90^{\circ}$. Les modèles FP proposés dans les mêmes largeurs diffèrent des précédentes par leur déport par parallélogramme de 60 cm et la possibilité d'être montés à l'avant ou à l'arrière. Enfin, les modèles FA (1,60 m, 1,78 m et 2,14 m) sont plus destinés au travail en végétation difficile (rotor avec 48 à 66 cuillers ou 16 à 22 marteaux) dans les talus ou fossés grâce à leur groupe déporté (portée maxi de 2,85 m à 3,40 m) et à l'angle de travail de -45° .

Olivier Fachard ■

Au-delà des attentes.

MM 150 VR

Polyvalence, Sécurité, Visibilité.



TRE EMME SRL

via Passatore 2/A - 12020 S. Defendente di Cervasca - Cuneo - Italie
Tel. +39 0171 687409 - www.treemme.info info@treemme.info



TRE EMME
MERLO GROUP

La suprématie des idées.

Gestion de flotte : des solutions existent

En période de travail, il est important de connaître la position des machines, voire de savoir où elles en sont de leur chantier et comment elles fonctionnent. Et si un problème survient, en être informé pour agir rapidement et limiter le temps d'arrêt. Aujourd'hui, des outils informatiques sont disponibles pour gérer à distance et en temps réel une flotte de matériels.

Apparus il y a maintenant 3 ans, ces outils de gestion de flotte de matériels sont liés au développement des équipements de localisation par GPS. Les niveaux de précision ont augmenté et les liaisons radio, GSM et internet permettent de relier un matériel à sa base. En conséquence, des sociétés informatiques ont conçu et développé des logiciels qui permettent de mettre en communication ces matériels à leur base pour fournir des données relatives au travail effectué et à leur fonctionnement.

Aujourd'hui, 2 constructeurs proposent de telles solutions. Il s'agit de John Deere avec son logiciel JD Link, et de Fendt avec son système MoDaSys.

JD Link de John Deere

Le constructeur américain a développé un département spécialisé, baptisé AMS, en gestion informatisée des exploitations et équipements d'agriculture de précision, tels que guidages ou cartographie. Un des produits développés est JD Link, et plus particulièrement Machine Messenger. Il s'agit d'un système de communication sans fil conçu pour l'équipement agricole. Il inclut un kit de composants, installé sur la machine et le réseau JDLink, et disponible actuellement sur les tracteurs de la marque à partir de la série 6020, des ensileuses automotrices série 7000 et les moissonneuses-batteuses série 9000i. Ce kit, nécessaire pour chaque tracteur ou machine, comprend un contrôleur de



Les outils de gestion de flotte permettent notamment de localiser à tout moment les matériels au travail ou durant leurs déplacements.

communication, un faisceau de connexion au Bus CAN, une antenne GPS et GSM, et nécessite un abonnement forfaitaire pour les communications.

Il collecte toutes les données relatives à la productivité des tracteurs et machines, ainsi qu'à leurs performances et leurs positions. Il permet même d'être averti de pannes potentielles par SMS sur le téléphone mobile ou par e-mail. Pour accéder aux informations, il suffit, à partir d'un PC installé au bureau, d'aller sur le site Internet dédié. Celles-ci concernent le statut et la position des machines avec visualisation sur une carte, leur état (arrêt, moteur tournant, travail, transport) ainsi que des informations techniques telles que le niveau de carburant (en %), certains paramètres de

GAMME RAFAL
LA REFERENCE en EPANDAGE
 de 10 à 20m³

RAFAL 2000

sodimac

Table d'épandage EGL
 Épandage grande largeur

travail (ex : longueur de coupe), ou la date du dernier rapport. Il fournit également un résumé de données chiffrées pour toutes les machines : heures moteur, vitesse d'avancement, régime moteur, facteur de charge, régime pdf, position du relevage, position 4RM, blocage de différentiel, niveau de carburant, rapport de boîte, température de l'huile hydraulique et du liquide de refroidissement... avec sélection de la date et l'intervalle de résumé, ainsi que certains paramètres utiles pour optimiser le fonctionnement comme la répartition du temps moteur tournant/travail/transport ou le % d'utilisation heures travail/heures totales, avec, en plus, une analyse graphique par période de l'activité, de la consommation en fuel et une comparaison avec la flotte.

Les intérêts sont à plusieurs niveaux. Cela permet, en premier lieu, une gestion par machine, une gestion de l'approvisionnement en gasoil, mais aussi la responsabilisation des chauffeurs à l'entretien et une diminution des temps d'immobilisation de l'engin. Ils se situent également au niveau de la gestion analytique des temps d'utilisation et la prise en compte des réglages (longueur de coupe...) et de la qualité du travail fourni. Cet équipement est utile en cas de problèmes grâce à la notification d'un message « *arrêt moteur* » qui localise la machine sur une carte, fournit des notes de maintenance et liste toutes les alertes. D'un point de vue plus général, il favorise des actions préventives sur les matériels.



Les performances des matériels peuvent être récupérées pour effectuer une gestion analytique de la flotte.

Le concessionnaire peut aussi augmenter sa réactivité en cas d'intervention ou assurer le suivi des machines en location ou en démonstration.

Système MoDaSys de Fendt

De son côté, Fendt a développé MoDaSys avec un partenaire spécialisé. Il s'agit d'un système de collecte de données pour tous les tracteurs des séries 400, 700, 800 et 900 Vario à partir du Variotronic 2.0. Modulaire, il est décliné selon 3 niveaux qui permettent de s'adapter à chaque exigence des clients.

Le module 1 permet de saisir les données du terminal Vario sur un ordinateur de poche Pocket-PC grâce à une transmission sans fil Bluetooth. Ces données peuvent être transférées ultérieurement sur un ordinateur. Le module 2 collecte automatiquement les données d'exploitation couplées à une position GPS. Il permet

Solution Complète Élevage Épandage Transport **Jeantil**

EPAN 5

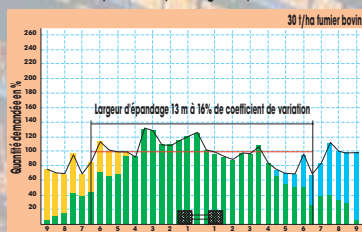


Épandage grande largeur
Polyvalence
Gros débit

Courbe d'épandage en fumier bovin 30 t/ha
largeur 13 m coeff. variation 16 % (la moitié de la norme CE)

EPANDEURS DE FUMIER

- 16 modèles de base de 5 à 16 t de charge utile
- Doigts d'épandage homologués DLG sur EPAN 5
- Caisse lisse parabolique
- Dispositifs d'épandage de précision



EPAN 6



Épandage super large
Précision en faible volume

TONNES À LISIER 14 modèles de base de 4 500 à 24 000 l



- Enfouisseur à dents ou à disques (largeur de travail entre 2.50 et 4.50m)
- épandage de précision avec boîtier DPAE



- rampe d'épandage à pelles ou pendillards

BENNES DE TRANSPORT



- 14 modèles de base de 8 à 24 t de CU
- Caisse semi-cylindrique "exclusif"

Une gamme complète pour l'élevage

JEANTIL S.A.S. - Rue de la Tertrais - Z.I. de la Hautière - B.P. 1 - 35590 L'HERMITAGE - Tél. : 02 99 64 04 04 - Fax : 02 99 64 19 56 - E-mail : jeantil@jeantil.com



La liaison par GSM envoie les informations sur les éventuelles alertes de problème ou de panne qui peuvent survenir sur les matériels.

également d'effectuer un arpentage des parcelles et de réaliser des cartes d'exploitation. Le module 3, plus destiné à une ETA, coordonne une flotte de véhicules et l'accès à tout moment en temps réel aux données de chaque véhicule depuis un ordinateur central par GSM. On peut ainsi transmettre des informations à chaque chauffeur. Il reprend les possibilités du module 2 qui associe un récepteur GPS – DGPS pour l'obtention des données de position et de temps exactes et un module C2C pour l'enregistrement parallèle de certaines données du CAN Bus avec les données GPS. Ces données sont : le nombre d'heures de travail du tracteur, la largeur de travail en cm, la vitesse d'avancement à 0,1 km/h près, le régime moteur en tr/min, le régime prise de force arrière en tr/min, le régime prise de force avant en tr/min, la consommation instantanée à 0,1 l près (uniquement sur Fendt 900 Vario), la consommation globale depuis la dernière mise à zéro à 0,1 l près.

Ces données doivent être transférées sur un ordinateur portable ou un Pocket PC sous format Excel ou sous XML d'un programme de gestion agricole. Elles sont, dans un premier temps, classées en fonction du jour d'enregistrement. Ensuite, le logiciel agronomique utilisé (non compris) se charge de les répartir selon chaque champ. La quantité globale d'intrants utilisés doit être saisie manuellement dans le logiciel. Puis, les quantités sont réparties automatiquement en fonction des données GPS enregistrées. Lorsque l'outil est piloté par le tracteur via une liaison ISO Bus, les quantités d'intrants utilisées et leur répartition par champ sont saisies automatiquement par le système MoDaSys.

Le module 3 propose en plus une liaison GSM permettant de connaître à tout moment, à partir du PC de l'exploitation, toutes les données de chaque tracteur. Cette liaison GSM est bidirectionnelle, ce qui signifie qu'il est possible, depuis le PC de l'exploitation, d'envoyer des messages au tracteur. Il propose 2 niveaux d'équipements :

- le logiciel de base pour l'extraction des données tracteur, les données statistiques par jour de travail pour chaque tracteur et pour l'ensemble de la flotte, la mise à disposition des données pour un logiciel extérieur ;

- le logiciel complet comprenant le logiciel de base, le matériel de cartographie supplémentaire pour localisation du tracteur en temps réel, le tracé du trajet effectué avec possibilité d'arpenter la parcelle, la prise en compte de l'arpentage parcellaire dans les données de champ, le calcul de surface.

En option, une clé RFID permet, avec les modules 2 et 3, une reconnaissance du chauffeur. Le nom du chauffeur et sa licence sont enregistrés sur une puce. De cette manière, le tracteur ne démarrera que si le chauffeur en a l'autorisation. Parallèlement, le temps de conduite du chauffeur sera enregistré sur le module C2C. Cette clé offre également en option avec le module 3 une liaison avec la station gazoil de l'exploitation.

Le système MoDaSys facilite et simplifie la saisie de données, l'établissement de statistiques et de fichiers, la comptabilité, le contrôle et la gestion d'une flotte.

Bien qu'il n'y ait jusqu'alors des essais qu'en France, ces 2 outils de gestion de flotte de matériels sont utilisés à plusieurs dizaines d'exemplaires dans d'autres pays européens et notamment en Allemagne. Ce sont des outils d'avenir car ils assurent une surveillance complète et précise des matériels. À noter, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a adopté, en mars dernier une recommandation relative à la mise en œuvre de dispositifs destinés à géolocaliser les seuls véhicules automobiles utilisés par les salariés en encadrant ces dispositifs au regard de la loi informatique et libertés et du code de travail.

Olivier Fachard ■

Résumé par machine		Résumé travail	
Numéro d'identification machines	6420S	Heures moteur	59,7 heures
Type machine	Tracteur	Carburant utilisé	597,5 litres
Constructeur	John Deere		
Modèle	6420		
PIN/VIN/SN	Lo6420V3395470000		
Utilisation	Moteur tournant	Travail	Transport
Heures moteur	17,9 heures	38,3 heures	3,5 heures
Vitesse d'avancement	0 km/h	6,5 km/h	33,7 km/h
Carburant utilisé	45,7 litres	496,6 litres	55,1 litres
Régime moteur	940 tr/min	1750 tr/min	2168 tr/min
Facteur de charge	20 %	64 %	64 %
Régime Pdf arrière	0 tr/min	115 tr/min	0 tr/min
Utilisation durant la période	Valeur		
Total heures moteur	267,8 heures		
Carburant utilisé	597,5 litres		
Temps de marche 4RM	46,5 heures		
Temps de marche Blocage du différentiel	0 heures		

Différents tableaux analytiques permettent d'avoir des informations précises sur chaque matériel.



Grégoire-Besson

Nouveaux cover-crops

La gamme Préc'i'X est une nouvelle génération de milieu de gamme, qui se destine aux tracteurs de 100 à 180 ch. Elle se caractérise par un contrôle précis de la profondeur de travail par le rouleau ou par le rouleau et l'essieu central. Ils sont adaptés aux déchaumages (3 à 15 cm) ou aux préparations de semis simplifiées en TCS. La gamme comprend 2 modèles, celui de base équipé d'un essieu central et le Préc'i'Pak, équipé d'un essieu arrière. Le premier, disponible de 30 à 46 disques, pour des largeurs de 3 à 4,60 m, est très compact et très manœuvrable. Sur le second (5 modèles de 28 à 44 disques pour des largeurs de 3 à 5,40 m), le châssis porteur se trouve à l'arrière de la machine et ne sert que lors des phases de manoeuvre et de transport. Au travail, la machine repose complètement sur le rouleau, ce qui lui confère une grande stabilité. Un large choix de rouleaux (Twin, U, Barre, Pneus) et de peignes est disponible.

Pour les déchaumages rapides

Le Discomix de Grégoire-Besson est un outil porté à disques indépendants, adapté aux tracteurs de moyenne puissance. Il vient en complément du Discopak. Les disques X'tra plats de grand diamètre (620 mm) sont montés par paire sur un même palier. Le système de sécurité

Roll'Choc utilise un système d'amortisseur par élastomères, qui permet à la paire de disques de s'effacer sur l'obstacle. La gamme comprend 2 modèles en châssis fixe (3 et 4 m) et 3 modèles en châssis repliable (4, 5 et 6 m). Ils peuvent être complétés par plusieurs types de rouleau (barres 500 mm, «U», double gaufré) et par une herse triple. Utilisé à vitesse élevée, ce déchaumeur réalise un déchaumage de surface ; le travail du rouleau sur toute la largeur de l'outil garantit une bonne levée des adventices ou du couvert végétal ensemencé.

Grégoire-Besson
Rue Victor-Grégoire, 49230,
Montfaucon-Montigné, tél :
02 41 64 72 67.

Agrotronix Hydraulique maîtrisée

Pour le pilotage en douceur des outils à commande hydraulique, le Proportionnel 100 d'Agrotronix permet, tel un variateur pour un appareil électrique, de doser la puissance à tout moment. Il peut par exemple s'ajouter à des distributeurs comme ceux de la gamme Epan dix, qui comportent une commande proportionnelle. Quant aux boîtiers de la gamme Hydrolix, ils sont capables de piloter en « tout ou rien » jusqu'à 8 fonctions différentes en fournissant à l'utilisateur des informations telles que la pression maximale enregistrée, une alarme de sur et sous-pression ou encore un

étalonnage automatique du capteur de pression.

Kuhn

Semoir Venta LC

Les semoirs pneumatiques de la gamme Venta LC sont désormais dotés d'une nouvelle trémie dont la capacité est portée à 1200 litres et la largeur à 2,10 m. Des modifications apportées à l'avant de la trémie permettent cette augmentation de volume, sans accroître la hauteur de ni détériorer le porte-à-faux. Cette autonomie accrue permet, par exemple, de recharger aisément un big-bag de 600 kg de blé tout en conservant un fond de semences important. Par ailleurs, ces semoirs seront aussi livrables en largeur de travail de 4,50 m avec le modèle Venta LC 452. Grégoire-Besson

Combinés à dents

La gamme des combinés à dents CD 300 et CD 400 de Kuhn est complétée de versions « Mulch », munies de 2 rangées de dents à forme fuyante qui favorisent le passage des débris végétaux. Des vérins peuvent, selon les situations, modifier leur inclinaison pour les rendre plus ou moins agressives. Ils sont destinés aux préparations avec semis associé dans des régions aux terres légères, limoneuses et argilo-calcaires ou en reprise de printemps sur labours d'hiver. Ils sont une alternative dans les situations où la herse rotative n'est pas nécessaire ou peut

être remplacée. Ils peuvent être intégrés avec tous les semoirs mécaniques Integra ou Venta LC en service de 3 ou 4 m. La plupart des équipements présents sur les herses rotatives Kuhn peuvent être repris et transférés sur les CDM (effaceurs de traces, rouleaux, attelage à relevage hydraulique, traceurs et déflecteurs latéraux).

Kuhn

BP 60, 67706, Saverne Cedex,
tél : 03 88 01 81 00.

Pöttinger

Nouvelle charrue

Pöttinger étoffe sa gamme de charrues portées avec un nouveau modèle robuste pour des tracteurs allant jusqu'à 170 ch. Les Servo 35 S existent en 4,5 et 6 corps avec sécurité à boulon et en 4 ou 5 corps en sécurité non-stop hydraulique et en version varilarge. Comme tous les autres modèles de la gamme, la poutre est renforcée par une ceinture intérieure qui en fait leur particularité. Ces charrues sont également équipées d'une nouvelle roue combinée (travail-transport) en position avancée. Son réglage est mécanique ou hydraulique. Selon les modèles, elle est équipée de pneumatiques 705x277 mm et 780x350 mm. La version hydraulique permet un réglage en continu de la profondeur de travail.

Pöttinger France

129, boulevard de la Chapelle,
68650, Le Bonhomme, tél :
03 89 47 28 30.



RÉPERTOIRE DES ANNONCEURS

AGRIMAT	P 43
ALLIANCE	P 27
BONNEL	P 44
COLAERT ESSIEUX	P 5
DANGREVILLE	P 45
DELAPLACE	P 45
EMA	P 41
FAE ITALIA	P 25
FLEXON	P 38
FOIRE DE CHALONS	P 30
GILIBERT	P 44
GODE	P 11
INNOV AGRI	II de COUV
JEANTIL	P 51
KEMPER	P 17
LANDA	IV de COUV
LE BOULCH	P 13
MASSEY FERGUSSON	P 15
NAUDET	P 22
NOREMAT	P 19
PAYEN	P 47
REMORQUES CHEVANCE	P 39
REMORQUES ROLLAND	P 40
RIMAN	P 21
RUBIG	P 41
SAMSON	P 21
SMA	III de COUV
SODIMAC	P 50
SPACE	P 4
SULKY BUREL	P 23
TREEME TECHNOLOGY	P 49

EDT Occa

Prochaine parution
15 août 2006
réservation au **02 98 98 01 40**

Ets PATOUX - 62

Tél. 03 21 26 08 55
Fax 03 21 26 88 19



Internet : www.patoux.fr
E-mail : jl.walle@patoux.fr

PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND

Achat Épave ou Fatigué

Ets CARLU & Cie

Spécialiste Vente Pièces Détachées

PIÈCES DÉTACHÉES POUR TRACTEURS

NEUVES : M.F. - FORD - CASE IH - SD - DB - JOHN DEERE - LANDINI - etc...

OCCASION : M.F. - SAME - Deutz, I.H. / SPÉCIALISTE PERKINS (neufs)

RÉNOVATION MOTEURS TOUTES MARQUES - KIT MOTEURS

Tél. 03 21 64 32 34 - Fax 03 21 65 12 07 - E-mail : carlu@carlu.fr

Ets CARLU notre force : le stock et le prix
Livraison toute France

La seule revue exclusivement
dédiée aux entrepreneurs
de services Agricoles,
Forestiers et Ruraux

ENTREPRENEURS des Territoires



La revue officielle
de la Fédération
des Entrepreneurs
des Territoires

LA REVUE DU MOUVEMENT DES ENTREPRENEURS DE SERVICES AGRICOLES, FORESTIERS ET RURAUX

8 fois par an ne manquez pas :

- Nos compte-rendus et décisions de la fédération nationale,
- La présentation des matériels incontournables du métier de l'entrepreneur. Le point de vue des concepteurs comme des utilisateurs.
- Des portraits d'entrepreneurs et de leurs équipes grâce à nos interviews sur leurs chantiers.
- Les règles d'utilisation et d'application en produits phytosanitaires et semences.
- Les événements marquants de la profession rapportés et analysés.
- Des experts reconnus vous renseignent sur la législation et les règles à appliquer.
- Aides à l'embauche, amortissements et provisions... nous vous donnons des conseils utiles.
- Notre vitrine de toutes les innovations matériels.
- Occasion : la rubrique des bonnes affaires.
- Les agendas et compte-rendus des salons et événements de la profession.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je suis adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

- Je m'abonne au tarif "spécial adhérents" pour :**
1 an (soit 8 numéros) au prix de **23 €**
Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires
- Je souhaite recevoir une facture acquittée.



44, rue d'Aléxis • 75682 PARIS CEDEX 14
Pour tout renseignements :
Tél. 01 53 91 44 44

MES COORDONNÉES

Nom _____ Prénom _____
Entreprise _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Tél _____ Fax _____ E-mail _____

Je ne suis pas adhérent
au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires.

- Je m'abonne pour :**
1 an (soit 8 numéros) au prix de **45 €**
Je joins mon règlement : Chèque bancaire à l'ordre des Editions Fitamant
- Carte bancaire N° _____
Date d'expiration / / _____
- Je souhaite recevoir une facture acquittée.



Rue Menez Caon • BP 16 • 29 560 TELGRUC SUR MER
Pour tout renseignements : Katell Le Corre Tél. 02 96 27 37 66

ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles Concessionnaires
 Entrepreneurs de travaux forestiers Constructeurs de matériels
 Entrepreneurs de travaux ruraux Centre de formation
 Entrepreneurs de travaux publics Autres (préciser) _____

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant

Garantie 2 ans Pièces et Main d'Oeuvre avec le réseau Leader Service SMA

Les concessionnaires Leader Service sont de véritables spécialistes de la débroussailleuse. Les machines SMA qu'ils vous proposent bénéficient d'une extension de garantie à 2 ans pièces et main d'oeuvre gratuitement. Un technicien est spécialement formé à votre machine et vous dépanne dans les plus brefs délais. Toutes les pièces nécessaires à l'entretien et à la réparation de votre machine sont disponibles en concession au meilleur prix.

Les faucheuses débroussailleuses SMA sont spécialement conçues pour les besoins des entrepreneurs. Avec une portée latérale allant de 5,00m à 12m, et des configurations de bras permettant de positionner idéalement le groupe de broyage, elles répondent à toutes vos exigences.

Les machines SMA de la gamme TP sont un concentré de technologie:

Composants hydrauliques SAUER DANFOSS à pistons
Puissance 77 chevaux en 540 et 1000 Tr/min
Bagues acier 5mm - Axes de 40mm - Vérins rotulés
Palier rotor anti enroulement pour une durée de vie des roulements exceptionnelle.

Faites votre choix dans la gamme TP la plus large du marché

Gamme GUEPARD

- Pivot 90°
- Bras droit télescopique
- 4 portées horizontales possibles à partir de 5,40m



Gamme PUMA - SERVAL

- Pivot 110°
- Balancier en S
- Portée horizontale de 5,00m à 6,00m

Gamme LYNX

- Sans pivot ou Pivot 110°
- Bras de déport en L
- Portée horizontale de 5,20m à 6,50m

Gamme JAGUAR

- Pivot 90°
- Fixation Ventrale
- Portée horizontale de 5,20m à 8,00m



Depuis plus de 20 ans, 5 bonnes raisons de choisir les pièces LANDA.



Toutes les pièces de rechange Landa, "origines" ou "adaptables", ont prouvé leur fiabilité. C'est pour vous la meilleure des garanties.



Parce que vous êtes uniques, vous attendez des solutions uniques. Notre service commercial saura vous apporter conseils et solutions les plus appropriés.



Entre vous et nous pas d'intermédiaire et un juste prix pour une qualité approuvée par plus de 15 000 clients.



Nos stocks permanents et notre parfaite connaissance du matériel permettent à nos techniciens de répondre à tous vos besoins.



Depuis nos trois sites, toutes nos pièces sont livrées directement chez vous en un temps record, c'est important quand chaque seconde compte...

www.landa.fr

SIÈGE SOCIAL

Rue Pierre Curie
Z.I. du Planty - La Guyonnière
85607 MONTAIGU Cedex
Tél. 02.51.48.86.86 - Fax 02.51.46.34.33
E-mail : landasas@wanadoo.fr

AGENCE SUD

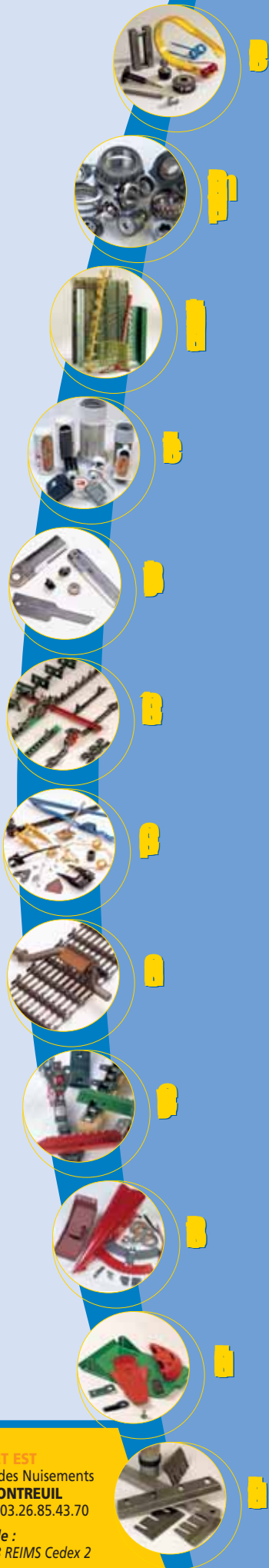
Parc EURONORD (sortie 11 - St-Jory) - 2, rue du Parc
31150 BRUGUIERES
Tél. 05.61.74.22.88 - Fax 05.61.74.46.95

Adresse postale :
BP 7526 - 31150 FENOUILLET Cedex

AGENCE NORD ET EST

4, rue du Commerce - Z.A. des Nuiseiments
51350 REIMS CORMONTREUIL
Tél. 03.26.85.44.19 - Fax 03.26.85.43.70

Adresse postale :
BP 816 Cormontreuil - 51678 REIMS Cedex 2



Xxxxxx

Xxxxxxx

Xxxxxxxxxx

Xxxxxx

xxxxxxxxxx

En bref

XXXX

ENOLITECH-SOL

Du 6 au 10 avril

Le salon international des techniques pour la viticulture et de l'œnologie est couplé au salon de l'huile d'olive à Vérone.

Enolitech-Sol

Tél. 01 53 93 73 77.

AQUITANIA

Du 20 au 29 mai

Bordeaux accueille le salon référence en agriculture d'Aquitaine fin mai.

Aquitania

Tél. 05 56 11 99 19

agricole@bordeaux-expo.com

SALON DE L'HERBE

31 mai au 1^{er} juin

Le salon de l'herbe se tiendra à Nouvoitou, au sud de Rennes.

Salon de l'herbe

Tél. 03 85 73 05 73

infini@salon-herbe.com

SIFEL

Du 19 au 21 juin

L'édition polonaise du Sifel se déroulera à Varsovie.

Tél. 05 34 27 18 83

www.expomedia-france.com

